

Bâtir un plus bel avenir

Rapport sur la durabilité 2021
Aviva Canada



À propos d'Aviva Canada

Qui nous sommes

Aviva Canada est l'un des plus importants groupes d'assurance de dommages au Canada et une filiale d'Aviva plc au Royaume-Uni. Elle offre des produits d'assurance aux entreprises pour protéger leurs actifs ainsi qu'aux particuliers pour protéger leur résidence, leur automobile et leur mode de vie. Aviva Canada et ses 4 000 employés ont à cœur de construire un avenir durable pour le bien-être de près de deux millions et demi d'assurés, de ses employés, des diverses collectivités et de notre planète. En 2021, Aviva a annoncé son objectif mondial de devenir une entreprise zéro émission nette (ZÉN) d'ici 2040 — le plus exigeant que se soit fixé une grande compagnie d'assurance dans le monde.

Notre héritage en territoire canadien

Fondée en Angleterre il y a plus de 300 ans, Aviva a également des racines au Canada. En 1835 est créée la première compagnie canadienne qui forme le socle d'Aviva, The Canada Accident Assurance Company. Au cours du XX^e siècle, plusieurs compagnies d'assurance ancêtres d'Aviva au Canada sont fondées, changent de nom ou conjuguent leurs forces. Le 5 mai 2003, la CGU, Compagnie d'Assurance du Canada devient Aviva, Compagnie d'Assurance du Canada.

À propos de ce rapport

Le présent rapport fournit un résumé des résultats d'Aviva Canada sur les plans de la durabilité et des pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) pour l'exercice financier du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021. Il comprend notre Déclaration de responsabilité publique ainsi que notre déclaration concernant les recommandations formulées dans le rapport du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC). Il est en outre un complément au rapport annuel de 2021 (*Annual Report and Accounts 2021*), au rapport sur la durabilité de 2021 (*Sustainability Report 2021*) et à la déclaration sur les changements climatiques de 2021 (*Climate-related Financial Disclosure 2021*) d'Aviva plc.

Nous avons une stratégie et des plans clairs pour assurer le respect de nos engagements. Nous voulons être le premier fournisseur britannique et la marque de référence pour toutes les solutions d'assurance, de gestion de patrimoine et de retraite, avec des activités solidement implantées au Canada et en Irlande.

Aviva Canada englobe 100 % des filiales et coentreprises sur lesquelles elle exerce un contrôle opérationnel.

Tous les montants exprimés dans ce rapport sont en dollars canadiens.



Table des matières

Avant-propos

- 04 Message de notre chef de la direction
- 06 Raison d'être, valeurs, stratégie

Mener des actions concrètes en faveur du climat

- 10 Objectifs, faits saillants
- 12 Stratégie, gouvernance, gestion des risques
- 32 Indicateurs, objectifs
- 54 Assurance indépendante

Bâtir des collectivités plus solides

- 38 Le cœur en action, bénévolat
- 40 Partenariat avec le WWF-Canada
- 41 Partenariat avec la Croix-Rouge
- 42 Unis pour des routes plus sûres

Intégrer le principe de la durabilité

- 45 Normes, éthique, droits de la personne
- 46 Diversité, inclusion
- 48 Accessibilité
- 50 Conformité aux recommandations du GIFCC

Déclaration de responsabilité publique

- 52 Apport à l'économie

Un message de notre chef de la direction

Comme les événements des deux dernières années et les nouveaux risques géopolitiques et inflationnistes de 2022 nous l'ont montré, nous vivons dans un monde imprévisible, en constante évolution et qui présente de plus en plus de risques. À Aviva, nous prenons très au sérieux notre devoir d'aider nos clients et nos partenaires à demeurer résilients dans ce contexte incertain.

Lutter contre les changements climatiques, s'attaquer à des problèmes systémiques, comme les obstacles à la diversité et l'inclusion, et investir dans la société et l'économie canadiennes n'est pas seulement la bonne chose à faire – c'est ce qui jettera les bases nécessaires à une réussite future. Je suis ravi de vous dévoiler le tout premier Rapport sur la durabilité 2021 d'Aviva Canada – qui explique comment nous contribuons à une société moderne, équitable et souple, soucieuse de bâtir un plus bel avenir pour les prochaines générations. J'espère qu'à la lecture de ce rapport, vous constaterez notre engagement à exercer une gouvernance d'entreprise d'une efficacité supérieure et transparente, à soutenir le progrès et l'équité dans la société et à nous garder constamment informés de l'évolution des choses.

Il faut des actions concrètes en faveur du climat

Le Canada est un pays très vaste à la géographie variée, qui est de plus en plus vulnérable aux inondations, feux de forêt, sécheresses et tempêtes de vent et de grêle d'une gravité sans précédent. L'un des chefs de file du secteur de l'assurance de dommages, Aviva est directement témoin des terribles effets des changements climatiques sur ses clients et sur la collectivité – et elle a vraiment à cœur d'aider ses assurés et ses clients d'affaires sinistrés à reprendre leurs activités habituelles le plus rapidement possible.

Les données indiquent en effet que la fréquence, la gravité et les répercussions économiques des phénomènes météorologiques violents sont en augmentation. Si les tendances se maintiennent, dans les

décennies à venir, la viabilité de certains types d'assurances sera remise en question. Il faut des actions concrètes pour prévenir les conséquences les plus dévastatrices des changements climatiques. Aviva s'est donc donné des objectifs clairs – d'ailleurs les plus ambitieux du genre adoptés par une compagnie d'assurance dans le monde – pour montrer la voie à suivre et devenir une entreprise zéro émission nette d'ici 2040. Vous verrez ainsi, dans ce rapport, comment nous comptons réaliser ce qui suit :

- Cesser de produire des émissions de carbone du fait de nos activités d'ici 2030 (cible zéro émission nette ou ZÉN), et soutenir les efforts de nos fournisseurs et de nos partenaires qui ont pris le même engagement;
- Investir de manière écoresponsable. Par l'entremise d'Aviva Investors, notre société partenaire et un important investisseur mondial, nous avons défini une stratégie claire pour réduire l'intensité carbonique de notre portefeuille d'investissement global;
- Élargir notre appétit aux risques climatiques et soutenir la transition de nos clients d'affaires, notamment en proposant des solutions d'assurance au secteur des énergies renouvelables;
- Mettre à l'épreuve une nouvelle méthode de traitement des sinistres biens, qui permet de réduire les quantités de déchets expédiés vers les sites d'enfouissement. Forts des leçons tirées de ce projet, nous inviterons la collaboration de nos clients, de nos fournisseurs et des municipalités et adapterons en conséquence nos processus de réparation et de restauration.



Points saillants

Mener des actions concrètes en faveur du climat



- Première compagnie de services financiers à se fixer l'objectif ZÉN d'ici 2040
- Refus d'assurer les entreprises tirant plus de 5 % de leur chiffre d'affaires du charbon ou de combustibles fossiles non conventionnels, sauf en cas d'engagement conforme à l'initiative *Science Based Targets*
- Liste d'émetteurs exclus : entreprises qui ne profiteront plus de nos investissements, c.-à-d. celles qui tirent plus de 5 % de leurs revenus du charbon thermique

Il faut de la collaboration et des partenariats

Loin de les exclure, nous soutiendrons nos partenaires et les entreprises engagés dans la transition vers une économie faible en carbone. Nous souhaitons collaborer avec des organisations qui partagent notre ambition et mettre à profit notre taille et notre envergure pour entraîner nos partenaires, nos assurés, nos clients d'affaires et d'autres acteurs dans cette aventure. Le Plan de transition climatique d'Aviva plc explique comment s'y prendra Aviva Canada, qui fait partie d'Aviva plc, pour atteindre chacune de ses cibles ZÉN, dont celles liées à sa production.

Nous avons établi des partenariats pour nous attaquer aux défis de durabilité immédiats et à long terme. On ne peut pas continuer de réparer des maisons qui seront endommagées à nouveau dès la prochaine tempête. Il faut à tout prix investir dans des moyens naturels d'atténuer les risques et protéger les infrastructures naturelles. Ainsi, dans le cadre de notre partenariat avec le WWF-Canada, nous luttons contre la perte de biodiversité en ayant recours à des solutions climatiques naturelles pour restaurer les terres et les littoraux dégradés, améliorer les habitats et capter le carbone. En 2021, 160 hectares ont été restaurés et plus de 89 000 arbres et arbustes ont été plantés. C'est un bon début, mais nous devons progresser beaucoup plus vite.

Il faut de la transparence et encore de la transparence

Le présent Rapport sur la durabilité fournit un résumé des résultats d'Aviva Canada sur le plan de la durabilité et des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au cours de l'exercice financier du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021. Il comprend également notre Déclaration de responsabilité publique ainsi que notre déclaration concernant les recommandations formulées dans le rapport du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC). C'est la première fois qu'Aviva produit une telle déclaration; elle y dévoile trois indicateurs canadiens qui se sont vu attribuer un niveau d'assurance raisonnable* : 1) l'intensité carbonique moyenne pondérée 2) l'investissement en actifs verts et 3) les pertes attribuables aux phénomènes météorologiques.

* Aux indicateurs énoncés dans la première déclaration d'Aviva Canada concernant les recommandations formulées par le GIFCC a été attribué un niveau d'assurance raisonnable (s'apparentant au niveau d'assurance exprimé par un auditeur financier), comme le recommande le GIFCC à l'ensemble des entreprises.

Il faut des collaborateurs brillants et engagés

Être une entreprise diversifiée et inclusive est au cœur de notre stratégie. Notre approche, décrite dans ce rapport, est axée sur des initiatives pilotées par les employés avec un souci de transparence et d'honnêteté. Pour Aviva, une culture inclusive implique la volonté de comprendre les besoins, les différences et les obstacles de chacun ainsi que le respect et le soutien de tous. De plus, pour contribuer à la réalisation de notre ambition de durabilité, nous offrons à nos employés les outils de formation et de perfectionnement dont ils ont besoin pour approfondir leurs connaissances et qui nous rapprochent d'une culture intégrant les considérations climatiques.

En outre, nous appuyons activement le perfectionnement professionnel des femmes depuis de nombreuses années. Je suis très fier d'ailleurs que nous ayons atteint l'égalité homme-femme au sein de notre équipe de la haute direction, ce qui fait d'Aviva la première entreprise de services financiers au Canada à y parvenir. C'est là le résultat d'une planification active de la relève et du cheminement de carrière, soutenue par une offre étendue de formations spécialisées.

Il faut les efforts de tous

Je suis on ne peut plus fier de nos résultats de la dernière année et je suis enthousiaste face à ce que nous avons encore à accomplir. Toutefois, je suis tout aussi impatient de voir le monde des affaires, le secteur de l'assurance et tous les paliers de gouvernements agir avec plus de transparence et de diligence. Le Canada compte parmi les pays qui sont le plus loin de respecter leurs engagements de réduction d'émissions. Nous n'en faisons tout simplement pas assez.

Les bonnes intentions et les promesses doivent se traduire en actions concrètes et en résultats.

Mettons-nous au travail.

Jason Stora
 Chef de la direction d'Aviva Canada

Mener des actions concrètes en faveur du climat (suite)



- Réduction annuelle de 10 % en intensité carbonique moyenne pondérée
- Nouveau projet novateur de traitement durable des sinistres : 309 sacs de matériaux recyclables récupérés et 22 tonnes de déchets détournés des sites d'enfouissement
- Offre actuelle : 9 produits écologiques pour particuliers et entreprises; d'autres viendront
- Capteurs intelligents installés dans nos plus grands bureaux, pour une réduction énergétique d'au moins 9 % chaque année dans nos bureaux loués à partir de 2022
- Plus de 2 M\$ investis dans le Programme de subvention nature et climat du WWF-Canada pour lutter contre la perte de biodiversité et les dérèglements climatiques
- Réduction de 43 % de l'empreinte carbone de nos activités au Canada grâce à notre soutien à l'électricité verte (certificats verts pour tous les bureaux)
- Plus de 100 M\$ investis dans des actifs verts : objectif de 2021 dépassé

Bâtir des collectivités plus solides



- Plus de 61 000 personnes aidées au Canada
- Investissement de 2 690 915 \$ dans la collectivité

Intégrer le principe de la durabilité



- Première compagnie de services financiers du Canada à avoir atteint l'égalité homme-femme au sein de sa haute direction
- Formation sur les préjugés inconscients suivie par 98 % de nos employés

Notre raison d'être, nos valeurs et notre stratégie d'entreprise

Notre raison d'être consiste à accompagner nos clients aujourd'hui pour bâtir un plus bel avenir. Nous y arriverons grâce à notre stratégie et en agissant de façon responsable en ce qui concerne les questions de durabilité qui sont les plus importantes pour notre entreprise et notre société.



Raison d'être

À l'échelle internationale, nous prenons soin de nos clients depuis 325 ans. Nous sommes réellement engagés envers nos employés, nos clients, la collectivité et la planète. Nous accompagnons les gens aujourd'hui et visons à bâtir un plus bel avenir.

Stratégie

Nous avons une stratégie et des plans clairs pour assurer le respect de nos engagements. Nous voulons être le premier fournisseur britannique et la marque de référence pour toutes les solutions d'assurance, de gestion de patrimoine et de retraite, avec des activités solidement implantées au Canada et en Irlande.

Croissance : Miser sur une croissance ciblée en tirant parti des occasions structurelles dans l'ensemble de nos activités (assurances, gestion de patrimoine, solutions de retraite et régimes collectifs de retraite).

Client : Renforcer la marque Aviva, créer une expérience client conviviale et montrer la voie sur le marché grâce à des innovations centrées sur le client.

Efficacité : Simplifier et transformer notre structure de coûts et nous classer dans le quartile supérieur sur le plan de l'efficacité dans l'ensemble de nos activités.

Durabilité : Remplir nos engagements exemplaires à jouer un rôle de champion du climat, à bâtir des collectivités plus solides et à développer des activités durables.

Nos valeurs

Bienveillance. Engagement. Collectivité. Confiance. Nos valeurs contribuent à la réalisation de nos ambitions et orientent notre prise de décisions tant au niveau individuel qu'organisationnel. Harmonisées à notre raison d'être et à notre stratégie, elles définissent ce que signifie de faire partie de la famille Aviva.

Notre ambition de durabilité

Les enjeux mondiaux – comme la crise climatique – nous concernent tous. Ils ont des répercussions sur nos vies, nos familles, notre avenir.

Notre ambition de durabilité décrit les actions que mène Aviva Canada pour lutter contre les changements climatiques, rendre les collectivités plus solides et intégrer le principe de la durabilité dans tous les aspects de ses activités. Elle exprime ce que nous faisons et continuerons de faire pour bâtir un plus bel avenir pour tous.

« Il faut défendre ce en quoi nous croyons pour que la durabilité soit l'un des piliers de notre entreprise. Il faut des gens bienveillants. Il faut de l'engagement et de la passion. Il faut les bons partenariats. Il faut Aviva. »

Jason Stora, chef de la direction





Mener des actions concrètes en faveur du climat

Nous aidons nos clients, nos employés et notre entreprise à lutter contre les changements climatiques et à bâtir un plus bel avenir.

S'appuyant sur trois décennies de travaux sur les enjeux environnementaux, Aviva Canada contribue à la réalisation de l'objectif de réduction des émissions de carbone le plus exigeant fixé par une grande compagnie d'assurance dans le monde. En effet, Aviva a comme cibles à l'échelle mondiale :

- de devenir une entreprise ZéN d'ici 2040¹;
- de réduire l'intensité carbonique de ses actifs de 25 % d'ici 2025, et de 60 % d'ici 2030;
- de devenir ZéN dans ses activités et sa chaîne d'approvisionnement d'ici 2030.



Bâtir des collectivités plus solides

Nous priorisons la collaboration avec nos employés, nos clients et nos partenaires pour rendre les collectivités plus fortes et plus résilientes face à la crise climatique et pour aider à faire du Canada une nation plus diversifiée et plus inclusive. Nous atteindrons ces objectifs :

- en participant à l'initiative mondiale d'Aviva visant à consacrer, sous forme de dons, 2 % de nos bénéfices annuels à des projets d'investissement communautaire²;
- en contribuant à l'initiative mondiale d'Aviva visant à rendre 10 millions de personnes plus résilientes grâce à des projets de renforcement de la résilience aux changements climatiques et à la création d'une société plus diversifiée et plus inclusive;
- en soutenant l'objectif d'Aviva de cumuler plus de 300 000 heures de bénévolat à l'échelle mondiale d'ici 2025;
- en aidant à réduire le nombre de blessures et de décès sur les routes canadiennes grâce à notre programme Unis pour des routes plus sûres;
- en motivant nos employés à appuyer les causes qui leur tiennent le plus à cœur grâce à notre programme de bénévolat et de dons Le cœur en action.



Intégrer le principe de la durabilité

Nous intégrons le principe de la durabilité dans tout ce que nous faisons. Nous nous donnons des responsabilités claires à l'égard de nos actions, de notre transparence et de notre respect des droits de la personne. Et c'est l'ambition de durabilité d'Aviva qui nous guide dans notre prise de décisions, notre conduite et nos communications et qui oriente nos efforts pour bâtir un plus bel avenir pour tous.

Nos objectifs :

- Établir un processus rigoureux de gouvernance, d'évaluation et de production de rapports en matière de durabilité;
- Créer un environnement de travail diversifié et inclusif;
- Contribuer à alimenter le débat public sur la notion de durabilité dans notre industrie et d'autres secteurs.

¹ Ce plan s'applique aux actifs des actionnaires et aux fonds des titulaires de police sur lesquels Aviva plc exerce un contrôle opérationnel et détient des données ainsi qu'aux grandes catégories d'actifs (crédit, actions, placements immobiliers, dette souveraine) des principaux marchés d'Aviva, dont fait partie Aviva Canada.

² Pourcentage des bénéfices réalisés à l'échelle mondiale par les principaux marchés d'Aviva plc, dont fait partie Aviva Canada.

Mener des actions concrètes en faveur du climat

Notre Déclaration sur les changements climatiques

Cette publication regroupe les informations à déclarer conformément aux recommandations formulées dans le rapport du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC).

Contenu

Résumé

- | | |
|---------------------------------|--|
| 10 Objectifs climatiques | 30 Gestion des risques |
| 11 Rétrospective | 32 Indicateurs et objectifs |
| 12 Stratégie | 37 Regard vers l'avenir |
| 26 Gouvernance | + Rapport sur les critères de déclaration |

Assurance indépendante

- 54** Rapport indépendant d'assurance raisonnable sur les principaux indicateurs de rendement clés présentés dans le Rapport sur la durabilité 2021 d'Aviva Canada

Cette section de notre rapport présente la manière dont Aviva Canada prend en compte les risques et les occasions liés aux changements climatiques dans sa gouvernance, sa stratégie, sa gestion des risques et l'établissement de ses indicateurs et de ses objectifs, conformément aux recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC), publiées en octobre 2021. Aux indicateurs énoncés dans la présente déclaration d'Aviva Canada a été attribué un niveau d'assurance raisonnable (s'apparentant au niveau d'assurance exprimé par un auditeur financier), comme le recommande le GIFCC à l'ensemble des entreprises. Nous soutenons le travail essentiel du conseil des normes internationales d'information sur la durabilité (ISSB) en ce qui concerne la définition et la mise en place de normes mondiales de durabilité qui visent la production, par les entreprises, de rapports de haute qualité, transparents, fiables et comparables sur les enjeux climatiques et sur d'autres considérations liées aux facteurs ESG. C'est ainsi que les bonnes décisions stratégiques pourront être prises à l'échelle de l'économie afin de contrer les changements climatiques et de favoriser une transition plus coordonnée et plus harmonieuse. Enfin, notre Plan de transition climatique et les sujets d'importance abordés dans ce rapport servent de feuille de route à nos parties prenantes en leur procurant une information utile à la prise de décisions.

Objectifs climatiques mondiaux d'Aviva

Nous prenons l'engagement de devenir une entreprise zéro émission nette (ZÉN) d'ici 2040* – aucun autre assureur de premier plan ne s'est fixé d'objectif aussi ambitieux dans le monde. Nous voulons atteindre la cible ZÉN pour nos activités et celles de nos fournisseurs d'ici 2030, et pour les investissements de nos clients et de nos actionnaires d'ici 2040.

Pour en savoir plus sur nos objectifs climatiques, consultez le site www.aviva.com/climate-goals (angl. seul.).

*Ce plan s'appliquera aux actifs des actionnaires et aux fonds des titulaires de police que nous contrôlons et pour lesquels nous avons des données ainsi que les grandes catégories d'actifs des principaux marchés (crédit, actions, placements immobiliers et dette souveraine). Nous serons en mesure d'en étendre la portée à mesure que de nouveaux renseignements et de nouvelles méthodes seront connus. Pour en savoir plus, consultez le site www.aviva.com/climate-goals (angl. seul.).

« Les institutions financières, à tout le moins, devraient se voir prescrire la publication d'une déclaration sur les changements climatiques, car c'est une information essentielle. Il est aussi tellement important que ces institutions se dotent de plans de transition climatique, afin d'aider nos clients dans leur transition vers une économie à intensité carbonique faible ou nulle. »

Jason Storah, chef de la direction, Aviva Canada

Aujourd'hui

- Nous sommes la première compagnie de services financiers à se fixer l'objectif ZÉN d'ici 2040.
- Nous avons déjà réduit de plus de 81 % les émissions de carbone générées par nos activités.
- Aviva Investors a lancé son nouveau programme d'intensification de l'engagement pour le climat afin de susciter le changement dans les compagnies à l'empreinte carbone importante.
- Nos objectifs climatiques ont été transmis à l'initiative *Science Based Targets* (SBTi) aux fins de validation.
- Nous déclarons annuellement nos progrès par rapport à nos objectifs et sommes le premier assureur à s'être engagé à soumettre ses déclarations sur les changements climatiques à un vote lors des assemblées générales annuelles.

À la fin de 2021

- Nous avons cessé d'assurer les entreprises tirant plus de 5 % de leur chiffre d'affaires du charbon ou de combustibles fossiles non conventionnels, sauf celles engagées à atteindre des objectifs validés par la SBTi.

D'ici la fin de 2022

- Nous nous départirons des actifs que nous détenons dans les entreprises tirant plus de 5 % de leur chiffre d'affaires du charbon, sauf celles engagées à atteindre des objectifs validés par la SBTi.

D'ici 2023

- Nous investirons 350 M\$ CA dans des actifs verts.

D'ici 2025

- Nous réduirons l'intensité carbonique de nos investissements de 25 %.
- L'électricité utilisée dans tous nos bureaux au Canada (42 277 m²) proviendra entièrement d'énergies renouvelables.
- Notre parc d'environ 300 véhicules de fonction au Canada sera composé uniquement de véhicules électriques ou hybrides.
- Aviva Investors investira 4,2 G\$ CA dans des actifs utilisant des énergies renouvelables et à faible émission de carbone, et offrira des prêts pour la transition climatique totalisant 1,1 G\$ CA.

D'ici 2030

- Nous réduirons de 60 % l'intensité carbonique de nos investissements.
- Nous deviendrons ZÉN dans nos activités et notre chaîne d'approvisionnement.
- Nous investirons 170 M\$ CA dans des solutions climatiques naturelles.

D'ici 2040

- Nous serons une entreprise ZÉN dans l'ensemble de notre chaîne de valeur (activités, investissements, solutions d'assurance).



Rétrospective de 2021

En s'appuyant sur trois décennies de travaux sur les enjeux environnementaux, Aviva a annoncé en mars 2021 son objectif de devenir une société ZÉN d'ici 2040. Nous avons fait de bons progrès dans la réalisation de nos principales priorités et disposons d'une feuille de route pour 2022 et les années à venir.



La responsabilité et le leadership

- Nous nous sommes engagés à atteindre les objectifs de l'initiative *Science Based Targets* (SBTi)³.
- Nous avons adhéré à la *Net-Zero Insurance Alliance* (NZIA) des Nations Unies.
- Nous avons signé l'engagement *Finance for Biodiversity*.
- Nous avons publié la Politique de biodiversité d'Aviva plc.
- Nous avons rejoint le Conseil canadien d'action en matière de finance durable.



Une réduction maximale de l'intensité carbonique de notre portefeuille d'investissement

- Nous avons établi une liste des entreprises dans lesquelles nous n'investirons pas, soit celles tirant plus de 5 % de leurs revenus du charbon thermique.
- Nous nous sommes donné des objectifs ambitieux visant notre portefeuille d'investissement canadien, notamment :
 - ▶ Réduire l'intensité carbonique de nos investissements de 25 % d'ici 2025, et de 60 % d'ici 2030 :
 - Nous avons réduit de 10 % notre intensité carbonique moyenne pondérée depuis l'an dernier.
 - ▶ Investir 350 M\$ dans des actifs verts d'ici 2023 :
 - Nous avons investi plus de 100 M\$ dans des actifs verts, surpassant ainsi notre objectif de 2021.



Un avenir carboneutre

- Nous avons commencé à mettre au point une méthode pour évaluer l'empreinte carbone de notre processus de production.
- Nous avons désormais la capacité d'offrir des solutions d'assurance au secteur des énergies renouvelables.
- Depuis la fin de 2021, nous n'assurons plus les entreprises tirant plus de 5 % de leurs revenus du charbon ou de combustibles fossiles non conventionnels (cela comprend le non-renouvellement des polices actuellement souscrites par ces organisations).
- Nous nous sommes joints au comité de mise en œuvre de l'Institut de prévention des sinistres catastrophiques (IPSC) dans le cadre du programme *Insurers Rebuild Stronger Homes*.
- Nous avons lancé un projet pilote de traitement durable des sinistres à la suite des inondations dévastatrices survenues en Colombie-Britannique.



Des activités et une chaîne d'approvisionnement ZÉN d'ici 2030

- Nous avons déterminé qui étaient nos fournisseurs engagés à atteindre des objectifs validés par la SBTi.
- Nous nous sommes joints à l'initiative EV100 et avons établi un plan de transition vers un parc composé uniquement de véhicules électriques d'ici 2025.
- Nous avons mis en place le programme primé d'optimisation des bâtiments intelligents d'Aviva plc dans nos plus grands bureaux, soit ceux de Markham et d'Oakville, en Ontario.



Les considérations climatiques intégrées dans notre culture

- Nous avons publié le guide *Ensemble dans l'action* en faveur du climat pour soutenir nos employés dans leur lutte personnelle contre les changements climatiques.
- Nous sensibilisons continuellement nos employés et leur offrons de la formation spécialisée sur les enjeux climatiques, y compris un module consacré exclusivement à ce sujet dans la formation sur les connaissances indispensables.

³ La SBTi est le fruit de la collaboration entre les entreprises signataires du Pacte mondial des Nations Unies, le système mondial de divulgation CDP, le World Resources Institute et le Fonds mondial pour la nature.

Stratégie

La stratégie d'Aviva Canada fait partie intégrante de notre Plan de transition climatique

Les changements climatiques sont l'un des principaux enjeux inhérents à l'industrie des services financiers. Nous considérons la crise climatique comme étant la plus grave menace à la survie de l'humanité.

Nous souhaitons montrer la voie à suivre pour favoriser la transition du monde vers une économie sobre en carbone. Nous avons élaboré un premier [Plan de transition climatique](#), conformément aux recommandations formulées par le GIFCC, aux pratiques exemplaires énoncées dans le cadre de l'initiative *Glasgow Financial Alliance for Net Zero* (GFANZ) et aux principes de l'*Institutional Investors Group on Climate Change* (IIGCC). Cinq piliers décrivent la façon dont nous envisageons de minimiser les risques et de saisir les occasions pendant la transition de notre entreprise et du monde des affaires vers une économie à faible émission de carbone :

1. **Stratégie et ambition** : préciser notre engagement, notre ambition et la portée de nos objectifs ZÉN.
2. **Méthode** : définir l'approche à adopter pour identifier, mesurer et contrôler nos objectifs climatiques liés aux investissements, aux solutions d'assurance et aux activités.
3. **Plans d'action** : clarifier les mesures à prendre pour atteindre les objectifs définis. Ces plans favoriseront le soutien offert aux entreprises dans lesquelles nous investissons, à celles que nous assurons et à celles faisant partie de notre chaîne d'approvisionnement.
4. **Gestion des risques climatiques** : définir notre appétit aux risques et veiller à ce qu'il soit harmonisé à notre Plan de transition climatique.
5. **Modèle d'exploitation cible** : définir les rôles et les responsabilités qui garantiront la mise en œuvre du Plan de transition climatique et qui éveilleront une sensibilisation culturelle envers les changements climatiques à l'échelle de l'organisation.

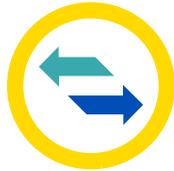
Nous voulons adapter nos activités pour que soit atteint l'objectif de limiter à 1,5 °C la hausse des températures mondiales, et nous voulons influencer les autres à faire de même. Aviva plc, qui comprend Aviva Canada, a adhéré à la SBTi et met actuellement au point ses objectifs fondés sur les connaissances scientifiques et visant à réduire ses émissions de portées 1, 2 et 3 (investissements et chaîne d'approvisionnement). Nos méthodes de calcul des émissions sont décrites dans notre Plan de transition climatique – conformément à la méthode de la SBTi visant les institutions financières. Nous devrions annoncer publiquement ces objectifs une fois qu'ils auront été validés par la SBTi.

« L'ambition climatique d'Aviva Canada et les efforts globaux que nous déployons en ce qui a trait aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance reposent sur notre raison d'être : avec vous aujourd'hui pour bâtir un plus bel avenir. Nous comprenons l'influence que nous exerçons sur le monde et nous acceptons la responsabilité qui en découle. »

Jason Storah, chef de la direction

Nos priorités stratégiques

La crise climatique peut avoir sur le milieu de l'assurance des impacts de toutes sortes, souvent interreliés à d'autres facteurs de durabilité. Notre plan stratégique porte donc en priorité sur les risques de transition, les risques physiques et les risques de litiges, et sur les occasions connexes.



Risques de transition et occasions connexes : répercussions possibles sur les activités de l'entreprise de la transition vers une économie à faible émission de carbone. Il peut s'agir de vastes changements mondiaux sur les plans politique, juridique, technologique ou commercial ayant pour but d'atténuer les effets des changements climatiques. Selon la nature, la rapidité et l'orientation de ces changements, les risques de transition peuvent présenter des niveaux variables de risques financiers et d'atteinte à la réputation aux organisations du monde entier.



Risques physiques : répercussions possibles sur les activités de l'entreprise de situations climatiques aiguës, brusques et perturbatrices, comme des tempêtes plus fréquentes et plus violentes, des chaleurs et du froid extrêmes, des inondations, des sécheresses et des incendies, ainsi que d'incidences climatiques graduelles et chroniques, telles que des températures plus élevées que la moyenne, l'élévation du niveau de la mer et la propagation de maladies à transmission vectorielle. Il peut s'agir d'impacts directs d'événements, tels que les dommages matériels que nous sommes à même de constater directement en tant qu'assureur, et d'impacts découlant indirectement d'événements ultérieurs, tels que la perturbation des chaînes d'approvisionnement mondiales ou la pénurie de ressources.



Risques de litiges : répercussions possibles sur les activités de l'entreprise de situations où des parties ayant subi des dommages en raison des changements climatiques cherchent à se faire indemniser par d'autres, car elles leur attribuent une responsabilité dans les dommages qu'elles ont subis. Lorsque de telles réclamations aboutissent, les parties visées peuvent chercher à récupérer certains des frais encourus auprès de leur assureur en vertu de contrats avec des tiers.

L'importance et l'horizon temporel des risques climatiques auxquels est exposée notre entreprise (ou des occasions connexes) varient selon les produits d'assurance, les zones géographiques et les investissements envisagés. À l'heure actuelle, Aviva Canada place les risques liés à ses processus de tarification et de production et à sa stratégie de réassurance sur un horizon temporel de trois ans. Nous reconnaissons que la gravité et la fréquence accrues des pertes attribuables aux phénomènes météorologiques violents peuvent avoir une incidence négative sur notre rentabilité et, par conséquent, nous prenons déjà en compte les risques de catastrophes dans notre modélisation du capital économique afin d'assurer notre résilience face à de tels scénarios.

Une analyse fondée sur des scénarios climatiques

Les effets des changements climatiques sont susceptibles d'influer sur les bilans des assureurs et sur leur modèle d'affaires à long terme. Avec l'aide d'une équipe interdisciplinaire formée de représentants de l'ensemble de l'entreprise et d'un groupe d'experts, Aviva plc a mis au point la mesure de la VaR climatique (de l'anglais *Value at Risk*, traduit par « valeur à risque ») afin d'évaluer son risque financier, sa résilience et l'efficacité de sa stratégie face à certains des scénarios climatiques envisagés par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) des Nations Unies et face à un scénario global mixte.

La VaR est conçue pour fournir une évaluation prospective et basée sur le rendement qui permet de mesurer les risques et les occasions liés aux changements climatiques au sein d'un portefeuille d'investissement. La méthode de la VaR donne un portrait des répercussions physiques futures des changements climatiques et de l'incidence qu'ils pourraient avoir sur les primes d'assurance. L'analyse d'Aviva plc révèle que notre entreprise verra sa situation se détériorer si elle omet d'agir à cet égard. Nous montrons donc la voie à suivre, en gérant notre exposition aux impacts physiques, en sautant sur les occasions de contribuer à un avenir sobre en carbone et, enfin, en aidant à coordonner les efforts canadiens et mondiaux qui visent notre protection, et celle de l'humanité, contre les effets de la dégradation du climat.

Pour en savoir plus sur la méthode de la VaR climatique et sur la modélisation des effets des changements climatiques sur nos activités selon différentes trajectoires de température, consultez la déclaration sur les changements climatiques 2021 d'Aviva plc ([Aviva plc's 2021 Climate-related Financial Disclosure](#)). Les résultats de cette modélisation nous guident dans nos décisions stratégiques sur la façon dont nous réagirons aux risques et aux occasions que soulèveront les changements climatiques à court, moyen et long terme.





La responsabilité et le leadership

La crise climatique est un enjeu collectif dont les solutions résident dans la mise en commun des efforts. Pour nous, il s'agit de montrer l'exemple et d'inciter nos employés, nos pairs de l'industrie et les collectivités à unir leurs efforts aux nôtres. Nous croyons également qu'il faut faire preuve de leadership dans la gestion des risques climatiques physiques et de transition, et nous nous sentons particulièrement bien placés pour mettre à contribution notre expérience, notre pouvoir et notre influence et mener de front cette lutte.

Depuis 2021, nous concentrons beaucoup d'efforts dans les trois domaines suivants, et nous avons conclu (ou renforcé) des partenariats et d'autres accords de collaboration pour y apporter des changements positifs :

- **Adaptation et résilience aux changements climatiques**
- **Atténuation des risques liés aux changements climatiques et finance durable**
- **Biodiversité et nature**



Adaptation et résilience aux changements climatiques : Les effets des changements climatiques se font déjà sentir partout au Canada et risquent de s'aggraver considérablement au cours des 30 prochaines années. Face à l'intensité et à la fréquence accrues des phénomènes météorologiques extrêmes et des catastrophes naturelles, nous sommes résolus à contribuer à en réduire les conséquences sur la vie de nos clients, et sur la population canadienne dans son ensemble.

Nous travaillons donc à renforcer la résilience de nos clients et des collectivités de partout au pays avec de nombreux partenaires de l'industrie et d'autres secteurs, notamment :

- **L'Institut de prévention des sinistres catastrophiques :** Nous œuvrons avec l'Institut afin de donner suite à ses recommandations d'aider les clients à abaisser leurs risques de sinistre, par exemple en installant des bardeaux à forte résistance au vent ou des revêtements extérieurs incombustibles.
- **La coalition Un Canada résistant au climat :** Nous sommes l'un des membres de cette vaste coalition composée d'assureurs, d'administrations municipales, d'organisations autochtones, d'ONG environnementales et de groupes de recherche. Nous encourageons le gouvernement fédéral à faire de la notion d'adaptation un élément essentiel du plan climatique canadien, afin de protéger les collectivités contre l'aggravation des phénomènes météorologiques.
- **Le Bureau d'assurance du Canada (BAC) :** Nous mettons à contribution nos connaissances et notre expertise en appui aux travaux du BAC qui visent à aider les populations canadiennes à réduire leur vulnérabilité aux risques climatiques. En parallèle avec le Groupe de travail sur l'assurance contre les inondations et la réinstallation, nous avons soumis à Sécurité publique Canada une proposition de création d'un consortium d'assurance contre les inondations afin de nous orienter vers un avenir où chaque Canadien et Canadienne sera physiquement et financièrement à l'abri des inondations et en mesure de gérer ses propres risques.
- **Le WWF-Canada :** Nous investissons plus de deux millions de dollars dans le Programme de subvention nature et climat du Fonds mondial pour la nature Canada (WWF-Canada) afin d'aider les collectivités et les organisations autochtones à restaurer les terres et les littoraux dégradés dans le but d'améliorer les habitats et de capter le carbone. Pour en savoir davantage sur notre partenariat avec le WWF-Canada, consultez la page 39.

De plus, nous participons à des consultations sur les enjeux climatiques menées par différentes instances gouvernementales et portant principalement sur les risques d'inondations, de tremblements de terre et de feux de forêt. Nous y mettons à contribution notre expertise et les leçons tirées de l'expérience client afin de contribuer à orienter les décisions politiques.

Atténuation des risques liés aux changements climatiques et finance durable : Une seule entreprise ou même un regroupement d'entreprises ne peut assurer la carboneutralité des économies canadienne et mondiale. Il faut qu'interviennent les gouvernements, les organismes de réglementation et les autres acteurs qui contribuent à façonner les économies et les marchés financiers du monde. Et il faut que nous entraînions nos clients dans notre sillage et que nous fassions en sorte que nos actions soient le reflet de leurs intérêts et de leurs valeurs afin de favoriser une transition équitable vers la neutralité carbone.

Aviva Canada soutient différentes réformes pour que l'ensemble du système financier contribue à un avenir durable. Ainsi, en mai, nous nous sommes joints au Conseil d'action en matière de finance durable, qui relève du gouvernement fédéral, pour aider le secteur financier canadien à intégrer la finance durable dans les pratiques courantes de l'industrie. Notre chef de la direction siège à l'organe directeur principal du Conseil et notre chef des Affaires générales, au groupe d'experts techniques sur les divulgations financières. L'objectif principal du Conseil qui s'aligne sur les recommandations du GIFCC : préconiser l'introduction et l'amélioration de déclarations de l'information financière relative aux changements climatiques dans les secteurs privé et public canadiens. Nous accueillons d'ailleurs favorablement la décision du gouvernement d'obliger les institutions financières et les régimes de retraite fédéraux à divulguer leurs informations financières liées aux changements climatiques et leurs plans pour atteindre l'objectif ZÉN, conformément aux recommandations du GIFCC.

À l'échelle mondiale, nous collaborons avec nos pairs de l'ensemble de l'industrie afin d'encourager la prise de mesures d'atténuation et la transition vers un monde plus sobre en carbone, notamment grâce à ces alliances :

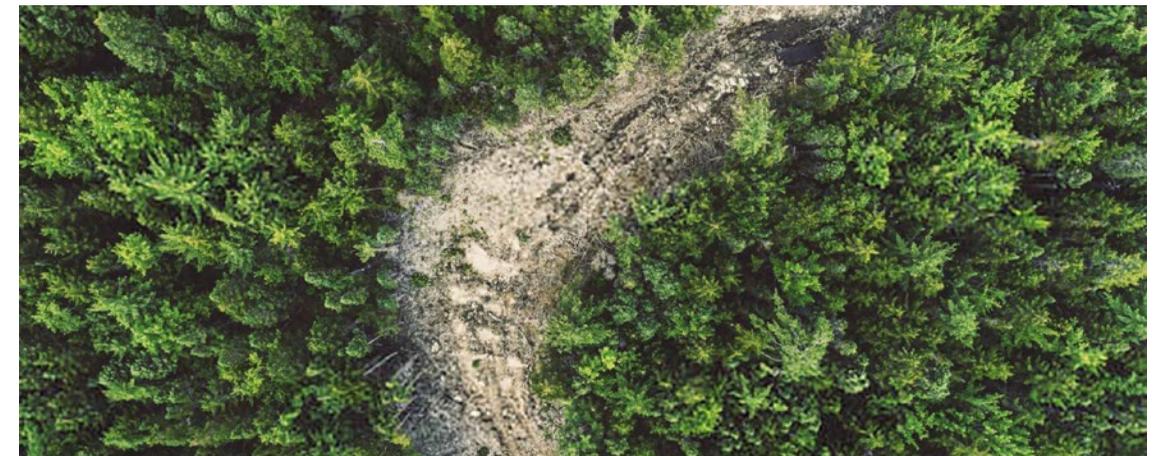
- **La Glasgow Financial Alliance for Net Zero (GFANZ) :** En 2021, dans la foulée de la COP26, Aviva plc a appuyé la création de la GFANZ, une alliance de sociétés du secteur financier qui vise à transformer les engagements en actions et à mobiliser des capitaux privés en rassemblant des initiatives de collaboration financière ZÉN existantes et nouvelles. Après la COP26, les actifs sous gestion combinés de la base d'adhérents à la GFANZ totalisaient 130 000 milliards de dollars.
- **La Net-Zero Insurance Alliance (NZIA) :** Aviva met actuellement à l'essai un modèle de production comprenant un calcul des émissions de carbone, qui suit la méthode du CRO Forum fondée sur l'intensité carbonique moyenne pondérée, et qu'elle présentera à d'autres membres de la NZIA en tant qu'éventuel moyen d'évaluer l'incidence de nos activités. En incitant nos pairs à intégrer l'intensité carbonique moyenne pondérée dans leur prise de décisions de production, nous contribuerons à hausser la tarification liée aux activités à forte intensité carbonique tout en encourageant la mise en place de solutions de rechange sobres en carbone.

Résoudre la crise climatique exigera l'apport de tous. Nous sommes à l'affût des occasions d'affaires et travaillons avec des partenaires pour favoriser une transition équitable lorsqu'une réglementation sur les changements climatiques et la biodiversité sera mise en œuvre. Nous continuerons, sur les principaux marchés d'Aviva (R.-U., Irlande, Canada), d'investir et de financer des projets d'innovation verte, ce qui atténuera les risques climatiques et augmentera davantage la « part verte » de notre chiffre d'affaires, créant ainsi de la valeur pour tous nos principaux intervenants.

Biodiversité et nature : Le Canada est confronté à une double crise : la perte de biodiversité et la dégradation du climat. Un tiers des émissions de gaz à effet de serre (GES) à l'origine des changements climatiques résulte de la destruction des arbres, de la couverture végétale, des tourbières et des plantes et écosystèmes du littoral. C'est pourquoi nous nous efforcerons non seulement d'atteindre nos objectifs climatiques, mais aussi d'aider à relever les défis connexes que représentent la perte de biodiversité et la dégradation de la nature, en nous assurant de prioriser non seulement la compensation des émissions de carbone, mais également la résilience écosystémique

En mai, Aviva plc a signé l'engagement *Finance for Biodiversity* et rejoint l'initiative *Terra Carta*. Nous visons notamment, en vertu de ces engagements, à aider à inverser la tendance à la perte de la nature d'ici 2030, un objectif qui a également été repris par le gouvernement canadien et des pays du G7.

Notre [Politique de biodiversité](#) mondiale énonce les principes clés qui orientent notre prise de décisions et nos actions en matière de biodiversité. Pour être à même de gérer les risques liés à la perte de biodiversité, ainsi que notre incidence et notre dépendance à cet égard, nous nous sommes engagés à effectuer une évaluation de nos investissements⁴, de notre production et de nos activités d'ici la fin de 2023. Cela nous aidera à déterminer et à hiérarchiser les principaux domaines d'incidence et de dépendance, notamment en utilisant les outils d'évaluation pertinents dès qu'ils seront accessibles. Nous avons l'intention, après avoir terminé cette phase de découverte, de nous fixer des objectifs précis pour soutenir la réalisation de l'objectif d'inversion de la perte de la nature d'ici 2030, conformément au Cadre mondial de la biodiversité pour l'après 2020. Nous rendrons compte de ces objectifs annuellement, y compris de toute contribution positive ou négative de nos principaux marchés aux objectifs mondiaux de biodiversité.



⁴ Portefeuilles d'obligations de société, d'actions, d'actifs souverains et d'actifs réels.



Un portefeuille d'investissement toujours plus sobre en carbone

En notre qualité de propriétaire d'actifs, nous pouvons exercer une influence sur la transition mondiale vers des économies faibles en carbone par le biais d'investissements responsables. Les actifs des actionnaires d'Aviva Canada comprennent des investissements dans des gouvernements et des sociétés nord-américains.

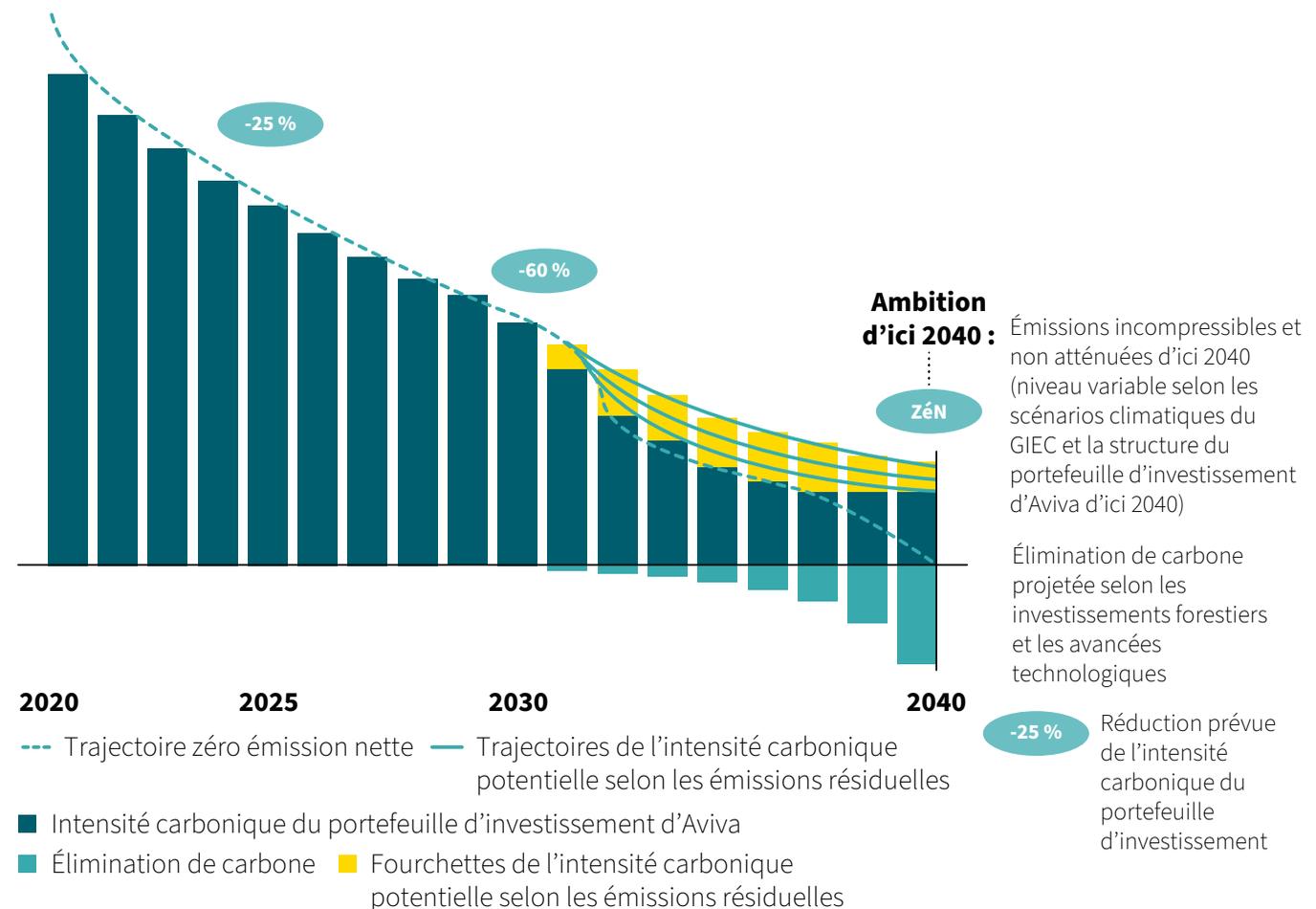
Nous reconnaissons que cette ambition ne sera pas facile à réaliser; il est donc important que nous suivions de près nos progrès. Notre [Plan de transition climatique](#) décrit comment nous calculons l'intensité carbonique de notre portefeuille et les objectifs que nous nous sommes fixés pour en évaluer la transition.

Évaluation des progrès vers l'objectif ZÉN : Le principal indicateur que nous utilisons pour évaluer la transition du portefeuille d'Aviva Canada vers la cible ZÉN est l'intensité carbonique mesurée en fonction du chiffre d'affaires (bilan carbone). Nous obtenons ainsi une évaluation de l'intensité carbonique des activités de nos entités détenues, qui nous sert ensuite à mieux comprendre l'empreinte carbone de nos investissements. Nous visons une réduction de l'intensité carbonique de nos investissements de 25 % d'ici 2025, et de 60 % d'ici 2030. En 2021, nous avons réduit de 10 % l'intensité carbonique moyenne pondérée de nos investissements quantifiables.

Nous utilisons également un indicateur d'augmentation implicite de la température (le « potentiel de réchauffement climatique » du portefeuille) pour fournir des informations prospectives sur l'ensemble de notre portefeuille et veiller à ce que celui-ci s'harmonise à notre objectif ZÉN.

La figure 1 qui suit illustre comment Aviva Canada envisage d'atteindre cette cible ZÉN, qui s'aligne sur la norme *Net Zero* de la SBTi. La trajectoire de réduction 2020-2030 est conforme à nos objectifs. Cependant, la trajectoire au-delà de 2030 peut fluctuer selon les scénarios climatiques du GIEC et l'évolution de la structure du portefeuille d'investissement d'Aviva Canada. Les réductions de l'intensité carbonique du portefeuille ainsi que la quantité et le type d'élimination de carbone indiqués sont donc une représentation des éventuelles trajectoires. Nous fournirons plus d'informations à ce sujet lorsque nos objectifs auront été validés par la SBTi en 2022.

Figure 1 : Trajectoires de réduction des émissions de portée 3 (investissements) d'Aviva plc – Cible ZÉN



Source : Aviva plc

Une gamme de leviers pour l'atteinte des objectifs : Au sein d'Aviva partout dans le monde, nous utilisons un ensemble de leviers dans quatre domaines (indiqués ci-dessous) pour concrétiser nos engagements envers l'objectif ZÉN. Les trois premiers leviers mettent l'accent sur la réduction de notre exposition aux pratiques les plus néfastes par le biais de processus liés à l'engagement, aux politiques et à la gestion des risques, tandis que le dernier levier concerne principalement la saisie des occasions découlant de la transition.

- **Privilégier l'actionnariat actif :** Nous utilisons notre influence et notre représentation pour exercer une pression sur les entreprises et les administrateurs, par le biais du Programme d'intensification de l'engagement pour le climat d'Aviva Investors (angl. seul.), fondé sur le principe de « l'engagement avant tout ». Cette philosophie veut que l'engagement, contrairement au désinvestissement, soit le mécanisme le plus efficace pour apporter des changements et des résultats positifs à nos clients et à la société.
- **Se départir d'actifs lorsque nécessaire et soumettre les secteurs et les entités à forte émission de carbone à des contraintes de portefeuille :** Nous sommes d'avis que les combustibles très polluants n'ont pas de place dans un avenir carboneutre, et notre politique d'exclusion en tient compte.
- **Orienter les investissements vers des secteurs plus verts et les meilleures entreprises dans ces secteurs :** Nous tenons compte des risques climatiques physiques et de transition dans nos processus de sélection et de gestion des investissements, afin d'orienter le plus possible notre portefeuille vers les meneurs en matière de réduction des émissions et d'éviter de financer les « retardataires ». De plus, nous examinons la faisabilité d'intégrer un aspect de tarification interne du carbone dans les décisions d'investissement, reconnaissant qu'il s'agit d'une étape importante à franchir pour internaliser le coût du carbone et nous assurer que nous investissons dans les meilleures entreprises des secteurs ciblés. Enfin, nous voulons pouvoir nous servir de nos données de production pour éclairer nos décisions d'investissement et nous assurer d'avoir une approche cohérente face aux risques liés aux changements climatiques. Ainsi, les organisations figurant sur notre « liste des émetteurs exclus » seraient aussi assujetties à nos limites en matière de production.
- **Financer la transition – saisir les occasions de contribuer à une économie sobre en carbone :** Nous allons saisir les occasions qui découlent de la transition, notamment la recherche continue de possibilités de transition vers l'atteinte du seuil de zéro émission nette dans le cadre de différentes formes de financement. Nous avons fixé des objectifs de financement liés à la transition qui représentent l'une des plus grandes contributions que le secteur financier puisse apporter pour favoriser une économie sobre en carbone, y compris l'investissement de 350 millions de dollars dans des actifs verts d'ici 2023.





Un avenir carboneutre

Les assureurs jouent un rôle essentiel dans la transition de la société et de l'économie globale vers un avenir à faible émission de carbone, et ils le font des deux côtés de l'équation : par l'atténuation et l'adaptation. À Aviva Canada, nous y travaillons dans trois de nos principaux champs d'activité :

- **La production**
- **Les produits et services**
- **La gestion des sinistres**



Production : Nous sommes en train d'opérer une transformation culturelle dans l'ensemble de nos activités de production, en intégrant les considérations climatiques dans notre approche stratégique et dans la prise de nos décisions de sélection des risques. Nous nous engageons également à développer une expertise et une grande capacité de soutien en gestion des risques afin d'aider nos clients qui cherchent à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre et à faire évoluer leurs pratiques commerciales pour minimiser leur impact environnemental.

L'engagement d'Aviva à l'échelle mondiale, qui s'aligne sur sa participation à la NZIA, consiste à réduire à presque zéro, d'ici 2040, les émissions de carbone que génèrent ses activités courantes et ses activités de production dans l'ensemble de ses catégories d'affaires. Une telle production à zéro émission nette (ZÉN) étant très avant-gardiste, nous travaillons à mettre au point une méthode pour mesurer la quantité absolue et l'intensité des émissions de carbone liées aux polices d'assurance. Nous menons ces travaux en collaboration avec les autres compagnies d'assurance de dommages d'Aviva, avec la NZIA et avec les membres du *Partnership for Carbon Accounting Financials* (PCAF). Pour en savoir plus, consultez notre [Plan de transition climatique](#).

Produits et services : En tant qu'assureur, nous pouvons influencer le comportement des clients par le biais des produits et des services que nous offrons. En effet, pour soutenir la transition vers une économie sobre en carbone, nous continuons d'offrir et de concevoir des produits et des services respectueux du climat qui récompensent les clients pour leurs actions écoresponsables et qui contribuent à renforcer la résilience face aux phénomènes météorologiques extrêmes et aux catastrophes naturelles.

Assurance des particuliers



Rabais pour véhicule écologique – rabais qui récompense le choix d'un véhicule électrique ou hybride qui consomme peu de carburant et qui contribue à un environnement plus vert.



Avenant au Programme Assure visant les produits verts – avenant couvrant le remplacement de produits et de matériaux endommagés par d'autres, plus écologiques (p. ex. revêtement de plancher fait de bambou ou de liège ou électroménagers homologués Energy Star).



Avenant Équipement d'énergie des habitations écologiques – couverture au rabais pour les clients qui combinent leurs besoins en électricité par le recours à des panneaux solaires ou à des éoliennes.



Garantie contre les dommages causés par les eaux de surface – garantie couvrant les dommages aux biens causés par l'eau à la suite du débordement d'un plan d'eau douce ou d'un cours d'eau, comme un lac ou une rivière.



Avenant Prévention des sinistres – avenant offrant un montant pouvant aller jusqu'à 2 500 \$ pour l'achat de tout dispositif de prévention qui évitera la répétition du sinistre, comme un système d'alarme incendie, une pompe de puisard, etc.



Avenant Limitation relative à la toiture et au revêtement – avenant offrant un montant pouvant aller jusqu'à 2 500 \$ pour l'achat de matériaux résistants à la grêle en vue de remplacer la toiture ou le revêtement après des dommages causés par une tempête de grêle ou de vent, ou par le poids de la neige, de la glace ou de la pluie mêlée de neige.



Protection InsureMyTesla – couverture conçue par Aviva Canada, qui rehausse l'expérience des propriétaires de véhicules Tesla en leur offrant des protections sur mesure, dont une garantie pour l'équipement de recharge. Ils bénéficient en outre d'un rabais pour véhicule électrique.

Assurance des entreprises

Nous proposons actuellement aux entreprises tout un éventail de solutions d'assurance qui soutiennent leur transition climatique :



Solutions d'affaires d'Aviva : Un programme d'assurance complet, qui répond aux besoins changeants des entreprises et s'adapte à l'évolution des tendances du marché. Il comprend deux protections axées sur le climat qui aident les entreprises à « reconstruire en mieux » :

- ▶ La garantie Améliorations du bâtiment, qui fournit une couverture supplémentaire pour la réparation des éléments endommagés du bâtiment ou pour leur remplacement par d'autres destinés à accroître sa résistance et à éviter la répétition du sinistre;
- ▶ La garantie Améliorations environnementales, qui fournit une couverture supplémentaire pour le remplacement des éléments endommagés du bâtiment par d'autres qui en augmentent l'efficacité énergétique, qui en réduisent l'empreinte environnementale ou qui en améliorent les équipements, sans pour autant que la certification LEED soit requise.



Cautionnements de remise en état : Aviva Canada offre des solutions de cautionnement aux sociétés minières, pétrolières et gazières. Nous fournissons des garanties que les travaux de remise en état requis seront effectués tels que décrits dans les ententes de permis conclues avec les administrations locales. Nous détenons des garanties de l'entreprise ou des garanties de sûreté pour Aviva et, lorsque les activités d'extraction touchent à leur fin ou avant que la production cesse d'être rentable, nous faisons en sorte que nos clients réservent les fonds nécessaires pour financer les travaux de remise en état.

« Nous offrons des produits qui aident les clients à amorcer leur transition vers la cible ZÉN – pour leurs résidences, leurs véhicules et leurs entreprises. Il faudra nos efforts à tous pour lutter efficacement contre les changements climatiques et Aviva est prête à soutenir les populations et les communautés canadiennes dans ce parcours. »

**Phil Gibson, vice-président directeur et directeur général,
Assurance des particuliers**

« La réponse à l'urgence climatique nécessite l'engagement de tout le secteur privé, et nous estimons qu'il est essentiel que nous accompagnions nos clients d'affaires dans leur transition vers la durabilité. Nous adopterons une approche proactive pour communiquer avec eux sur les enjeux climatiques et pour leur fournir des solutions d'assurance et de gestion des risques qui les aideront à réduire leurs émissions de carbone et à faire évoluer leurs pratiques commerciales afin de parvenir à une plus grande durabilité. »

Susan Penwarden, cheffe de la Production technique

À plus long terme, l'abandon des combustibles fossiles à l'échelle mondiale ne pourra se faire qu'avec l'arrivée d'innovations sobres en carbone, et nous avons un rôle à jouer pour faciliter le déploiement de nouvelles technologies par le biais de nos produits et services d'assurance. Dans cette optique, Aviva plc a développé une offre spécialisée comportant des solutions d'assurance pour le cycle complet de projets du secteur des énergies renouvelables dans le monde entier. Elle assure ainsi les plus vastes parcs éoliens d'Afrique, sans compter plus de 500 millions de dollars d'actifs renouvelables au Canada (une combinaison de projets de panneaux solaires, de parcs éoliens terrestres et d'installations de stockage en batteries). Aviva Canada, quant à elle, dispose à présent localement des capacités et des ressources nécessaires pour assurer des projets d'énergie renouvelable, et elle compte bien accroître ses activités dans ce domaine en 2022.

Nous travaillons également à mettre au point de nouveaux produits d'assurance en partant d'une approche qui prend en compte la nature imprévisible des phénomènes climatiques. L'assurance paramétrique (ou indicielle) en est un exemple. Nous trouvons ainsi des moyens novateurs d'assurer des risques que ne couvrent généralement pas les contrats habituels.

Nous déployons des efforts soutenus pour aider nos assurés et nos clients d'affaires à s'adapter et à renforcer leur résilience face à la multiplication des phénomènes météorologiques extrêmes. Par exemple :

- Nous les tenons renseignés sur les risques les plus courants qui menacent les populations canadiennes.
- Nous employons un outil d'alerte-catastrophe en direct, grâce auquel nos équipes d'intervention de l'Indemnisation peuvent se mobiliser plus rapidement pour venir en aide à nos clients touchés par des catastrophes naturelles.
- Nous nous efforçons, de concert avec les autres assureurs et les gouvernements, de trouver des solutions pour combler le manque de protection et l'insuffisance des couvertures sur le marché, particulièrement en ce qui concerne les inondations. Ainsi, dans la dernière année, nous avons accordé un montant forfaitaire de 2 500 \$ aux propriétaires sinistrés de la Colombie-Britannique qui n'étaient pas admissibles à l'assurance inondations.

Gestion des sinistres : Nous travaillons avec nos fournisseurs pour les aider à réduire les émissions de carbone qu'ils génèrent du fait de leur association avec nous, et nous avons pour cible un processus de traitement des sinistres ZÉN d'ici 2030. Notre approche est en une de mobilisation et de partenariat, et nous collaborerons de près avec nos fournisseurs pour que pour progressions ensemble vers cet objectif. Nous avons eu des discussions avec plus de 75 % des fournisseurs de notre réseau de l'Indemnisation en 2021, dans le but d'en apprendre plus sur leur propre ambition climatique et sur leurs

progrès et les défis associés. Nous les encourageons à se fixer des objectifs alignés sur les connaissances scientifiques pour leurs émissions de portée 1, 2 et 3, en faisant valoir qu'en voyant à abaisser leurs émissions de portée 3, ils pourraient bien exercer une influence sur les fournisseurs de leur propre chaîne de valeur et créer ainsi un effet domino allant au-delà du seul champ d'influence d'Aviva Canada.

De plus, afin d'atteindre une gestion des sinistres ZÉN d'ici 2030, nous prenons des mesures particulières pour augmenter l'efficacité de nos processus et réduire l'empreinte carbone de nos fournisseurs. Ces mesures comprennent :

- En assurance automobile – encourager nos clients, pour certaines réparations, à accepter l'emploi de pièces recyclées en remplacement de pièces non critiques pour la sécurité. Naturellement, les composants critiques pour la sécurité sont toujours remplacés par des neufs;
- En assurance des biens – lorsque possible :
 - ▶ Réparer plutôt que de remplacer afin de réduire les déchets générés, et remplacer les électroménagers par des appareils écoénergétiques;
 - ▶ Avoir recours, pour évaluer les sinistres, aux appels vidéo ou à la numérisation 3D qui permet de créer une image virtuelle des dommages sur place, afin de réduire les déplacements;
 - ▶ Employer un processus de séchage amélioré dans certains cas d'inondations, grâce auquel il est possible de restaurer des cloisons et d'autres matériaux et de réduire ainsi les déchets expédiés dans les sites d'enfouissement ainsi que les émissions de carbone;
- Le recyclage de matériaux dans le cadre d'un projet pilote de traitement durable des sinistres lancé à la suite des inondations dévastatrices survenues en Colombie-Britannique, ce qui a eu pour effet d'éviter l'envoi de certains déchets à des sites d'enfouissement.

Nous exerçons une surveillance constante des conditions météorologiques extrêmes, et nous nous tenons prêts à intervenir en tout temps. En 2021, nous sommes venus en aide sur le terrain, dans huit provinces, à plus de 6 000 de nos assurés sinistrés, à la suite de sept événements catastrophiques, dont des inondations, des tempêtes de grêle, des feux de forêt et des tornades.

Nous aidons à protéger les logements abordables des dégâts d'eau : L'eau est la première cause de dommages aux bâtiments, et depuis 2015, les sinistres causés par les eaux ont plus que doublé au Canada. On propose sur le marché différents dispositifs, comme le système actif de détection de fuite de Water Protec, qui contribuent à réduire considérablement les dégâts d'eau. Pourtant, les promoteurs immobiliers, les propriétaires et les copropriétaires, tout comme les responsables des codes du bâtiment, tardent à s'adapter et à reconnaître la nécessité de mieux protéger les bâtiments. Les Services de gestion des risques d'Aviva ont conclu un partenariat avec l'organisme *BC Non-Profit Housing Association* afin qu'elle fasse installer le système de Water Protec dans l'une de ses propriétés en construction appelée le projet Red Door Housing Society et destinée à offrir des logements locatifs abordables à des ménages à faible revenu. Aviva Canada a financé en partie la démarche et a participé à toutes les phases du projet, dont celles de l'installation, des essais et de la maintenance de routine. Depuis sa mise en place, le système a évité un sinistre de dégât d'eau en détectant une fuite de lave-vaisselle et en coupant alors automatiquement l'arrivée d'eau de l'appartement. Ainsi, les inconvénients ont été réduits à un minimum pour le Red Door Housing Society et ses locataires.



Étude de cas : Projet pilote Eco-claim – Traitement durable des sinistres après des inondations dévastatrices

En novembre 2021, le sud-ouest de la Colombie-Britannique a été frappé par des rivières atmosphériques qui ont déversé des pluies sans précédent pendant plus de deux semaines. Selon *Catastrophe Indices and Quantification Inc.* (l'indice d'estimation des catastrophes du BAC – CatIQ), les inondations qui ont suivi ont causé des dommages s'élevant à plus de 515 millions de dollars, en faisant l'événement assuré le plus coûteux de l'histoire de la Colombie-Britannique⁵.

Dès le traitement des premiers dossiers de sinistre dans les jours qui ont suivi, nous avons vite reconnu la possibilité de mettre à l'essai une nouvelle façon de faire. Ce fut le lancement de notre projet pilote Eco-claim – une première étape significative visant, lors de l'enlèvement des déblais, à réduire ou à détourner les déchets des sinistres expédiés aux sites d'enfouissement. Mené en collaboration avec le Groupe MBC, notre partenaire privilégié en évaluation de sinistres importants, et avec Platinum Pro-Claim, un chef de file de l'industrie en gestion durable des sinistres, le projet pilote a pris la forme suivante :

- Une sélection des dossiers a été effectuée à partir de critères précis afin d'optimiser nos apprentissages.
- Des zones vertes ont été créées pour effectuer le tri et l'évaluation des déchets provenant de chacun des sinistres afin que puissent être recyclés autant de matériaux que possible.
- Des données ont été recueillies sur la quantité et le type de matériaux issus de chaque sinistre, et les fournisseurs sur le terrain ont reçu de l'aide pour adopter des modes de démolition contribuant à un tri efficace.
- Nos fournisseurs ont été sensibilisés et encouragés à respecter les protocoles de recyclage.
- Un processus d'offre de dons a été mis en place afin que les matériaux qui auraient habituellement été envoyés dans les sites d'enfouissement soient réutilisés par des organismes de bienfaisance ou des refuges pour animaux locaux.

Apprenez-en plus sur la façon dont ce projet a pris naissance en cliquant [ici](#) :

Les données recueillies et les enseignements tirés de ce projet pilote nous aideront à déterminer comment nous pourrions dorénavant intégrer le traitement durable des sinistres dans nos processus habituels.

En mars 2022, plus de 22 tonnes de déchets avaient ainsi été détournées des sites d'enfouissement.



⁵ <http://www.abc.ca/bc/resources/media-centre/media-releases/british-columbia-floods-cause-450-million-in-insured-damage> (angl. seul.)



Des activités et une chaîne d'approvisionnement ZÉN d'ici 2030

En tant qu'entreprise, nous guidons par l'exemple en voyant à la diminution des impacts environnementaux de nos activités, de celles de nos fournisseurs et de notre chaîne d'approvisionnement.

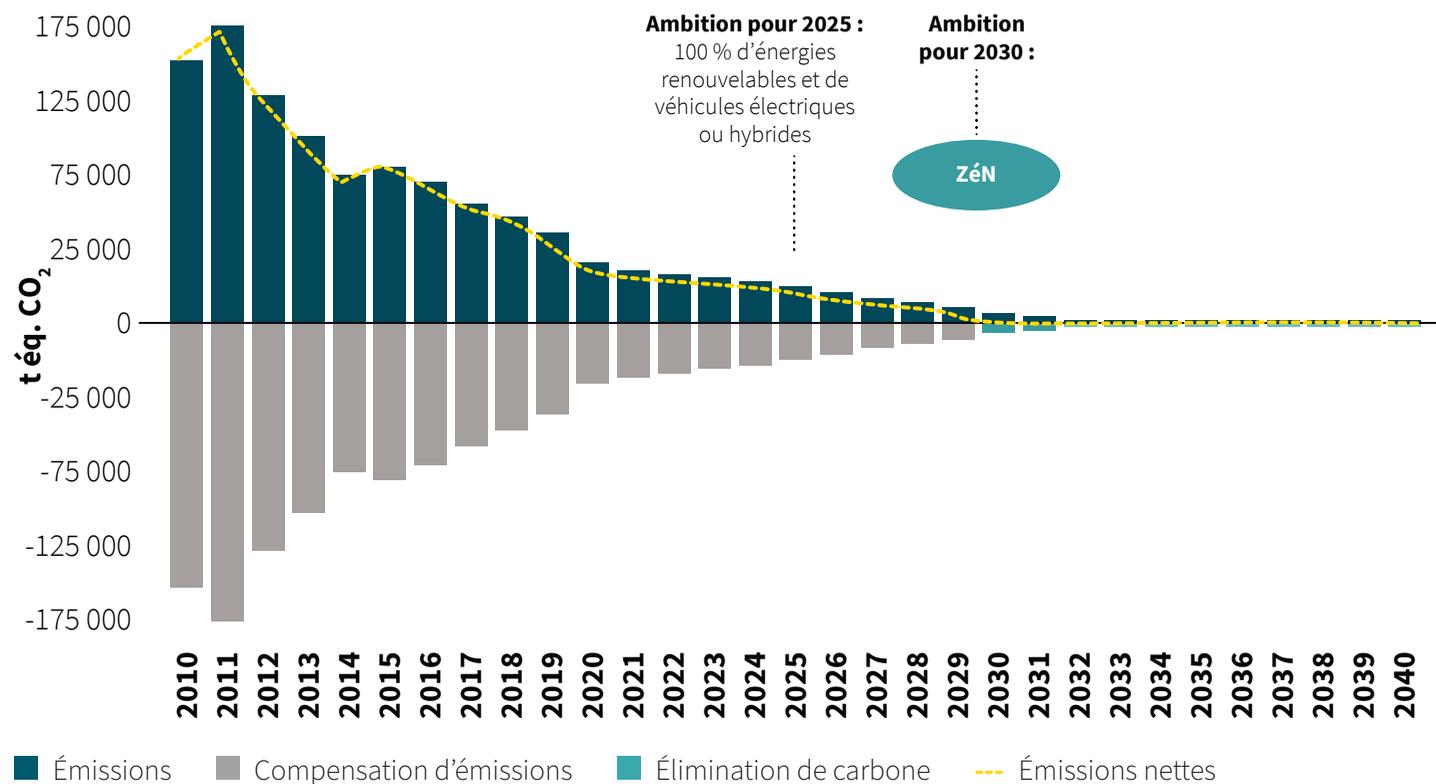
Nous prenons pour cela différents moyens :

- le déploiement de technologies et l'adoption de communications électroniques moins énergivores;
- le recours à des sources d'énergie renouvelable;
- la réduction de l'intensité carbonique de notre parc de véhicules.

Aviva plc a été la première grande compagnie d'assurance au monde à devenir carboneutre, grâce à des crédits de compensation de carbone négociés sur le marché volontaire du carbone. Nous avons l'intention de continuer de dominer sur ce plan à l'échelle mondiale, et nous multiplions à cette fin nos actions en faveur du climat.



Figure 2 : Trajectoires de réduction des émissions de portées 1 et 2 (activités) d'Aviva plc – à titre indicatif seulement



Les prévisions de réduction des émissions ci-dessus ne sont présentées qu'à titre indicatif. Les trajectoires sont fondées sur une réduction des émissions de 8 % par an (de 2020 à 2030), soit un pourcentage supérieur à celui associé à la trajectoire de limite du réchauffement à 1,5 degré définie par la SBTi (>4,2 % par an pour atteindre la cible ZÉN d'ici 2040). Les cibles et étapes clés exactes seront définies dans le cadre de notre engagement envers la SBTi.

Source : Aviva plc – Les données relatives à Aviva Canada seulement ne sont pas encore accessibles; celles présentées ici sont donc celles d'Aviva plc.

Énergie renouvelable et réduction des émissions : Aviva plc a déjà dépassé son objectif de réduction de 70 % de son empreinte carbone à l'échelle mondiale avant 2030, – une cible qu'elle s'était fixée en 2010 – en réduisant ses émissions de 81 % depuis. Elle a pour ambition à présent de voir ses trois marchés principaux (ceux du Royaume-Uni, du Canada et de l'Irlande) devenir ZÉN au plus tard en 2030. Déjà, à la fin de 2021, Aviva Canada avait atteint l'objectif qu'elle s'était donné (conformément à son engagement en tant que participante de l'initiative RE100) : faire en sorte que toute l'électricité utilisée pour ses activités provienne à 100 % d'énergies renouvelables. Elle y est parvenue en faisant l'achat de certificats d'énergie renouvelable (certificats verts), ce qu'elle répètera annuellement, et a ainsi réussi à réduire son empreinte carbone de 43 % en 2021.

Gestion de bâtiments fondée sur les données : Aviva Canada a mis en place dans les deux bâtiments qu'occupent ses plus grands bureaux au Canada, soit ceux de Markham et d'Oakville en Ontario, le programme primé d'optimisation des bâtiments intelligents d'Aviva plc. Ce programme, qui repose sur l'ajout de capteurs intelligents aux contrôles des systèmes de gestion des bâtiments, nous permettra de mieux mesurer et de réduire les émissions plus difficiles à abaisser que génèrent nos espaces loués. Nous nous attendons à une réduction énergétique annuelle d'au moins 9 % à partir de 2022 ainsi qu'à un retour sur investissement en moins d'un an.

Parc de véhicules de fonction : En mars, Aviva plc est devenue participante de l'initiative EV100, qui vise à accélérer la transition des parcs automobiles à des véhicules électriques ou hybrides rechargeables grâce à la mise en commun de pratiques exemplaires entre ses membres. Aviva s'est donc donné comme cible que, d'ici 2025, tous les nouveaux véhicules de fonction essentiels qu'elle louera au Royaume-Uni, en Irlande et au Canada seront des modèles électriques, hybrides rechargeables ou à pile à combustible à hydrogène.

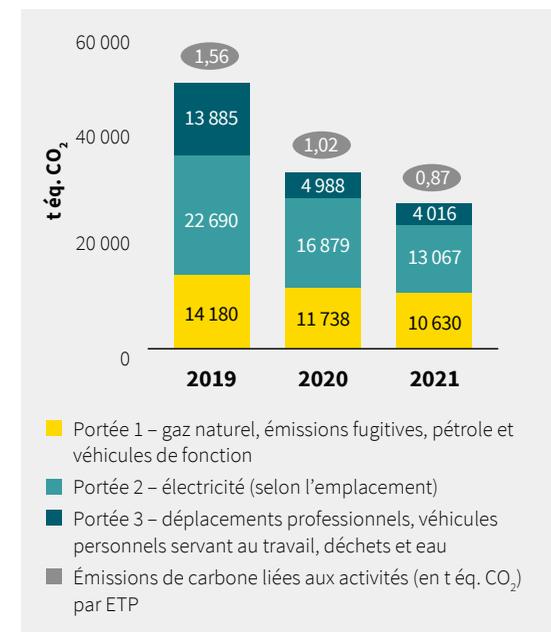
Transparence : Bien que le programme de décarbonation (ou d'atteinte de la cible ZÉN) de notre entreprise soit très ambitieux, il n'en reste pas moins que notre chaîne de valeur continue de produire des émissions que nous ne sommes pas encore à même d'abaisser. Comme de plus en plus d'entreprises se préoccupent du traitement qu'elles font de leurs émissions résiduelles, l'intérêt pour les questions de compensation d'émissions et les moyens de le faire s'est grandement intensifié.

Aviva plc restera carboneutre jusqu'en 2030 au moyen de crédits d'émissions de carbone évitées et réduites⁶. En 2030, elle passera aux crédits pour élimination de carbone⁷. D'ailleurs, afin de limiter les coûts et de maintenir sa carboneutralité, Aviva plc a travaillé avec des partenaires du domaine pour développer dans l'État du Bihar, en Inde, un projet de foyers améliorés répondant aux normes de la fondation Gold Standard. Ce projet rapportera suffisamment de crédits d'émissions de carbone évitées pour préserver la carboneutralité de nos activités jusqu'en 2030.

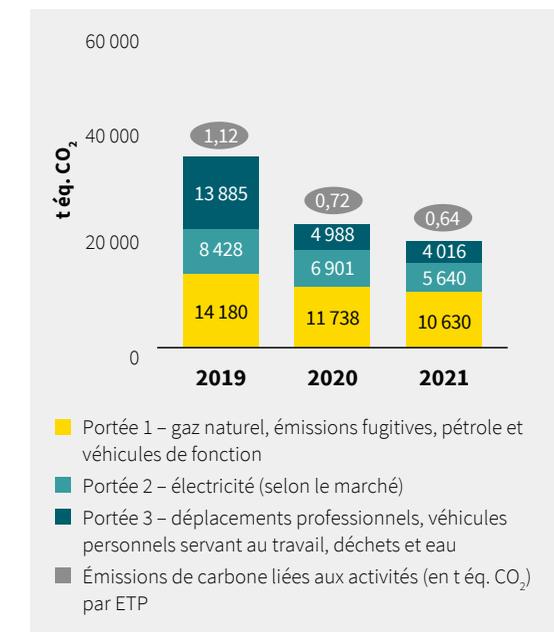
Par ailleurs, Aviva plc a modifié la méthode de calcul des émissions de carbone que nous générons pour y intégrer la mesure des émissions attribuables à nos employés à temps plein (ETP), notamment celles émanant du travail à domicile que prévoit notre nouveau mode de travail hybride. Cette méthode étant très récente et fondée sur une série d'hypothèses, nous n'avons pas inclus ces émissions dans la figure 3 sur l'empreinte carbone de nos activités. Toutefois, nous estimons ces émissions pour nos marchés principaux à 3 051 tonnes d'équivalent de dioxyde de carbone (ou t éq. CO₂), compte non tenu des certificats d'énergie renouvelable que nous avons achetés. Nous sommes d'avis que ces émissions sont la responsabilité d'Aviva et nous avons donc acheté des crédits d'émissions évitées pour les compenser. Un tableau plus exhaustif sur notre consommation énergétique et nos émissions de carbone figure dans le rapport annuel 2021 d'Aviva plc (*2021 Annual Report and Accounts*). De plus, la figure 3 ci-dessous donne un aperçu des émissions absolues générées par les activités d'Aviva plc dans les dernières années.

Figure 3 : Émissions de carbone absolues générées par les activités d'Aviva plc en tonnes d'équivalent CO₂

Émissions de carbone liées aux activités (en t éq. CO₂) selon l'emplacement



Émissions de carbone liées aux activités (en t éq. CO₂) selon le marché



Source : Aviva plc – Les données d'Aviva Canada n'étant pas encore comptabilisées, ce sont les données d'Aviva plc qui sont présentées ici.

⁶ Ces crédits représentent l'équivalent en carbone que l'on évite d'émettre dans l'atmosphère.

⁷ Ces crédits représentent le carbone retiré de l'atmosphère à la suite d'un projet d'élimination du carbone.

Fournisseurs et approvisionnement : Nous cherchons à collaborer avec des organisations qui ont comme nous l'ambition de réduire leur impact sur l'environnement au Canada, et particulièrement avec celles qui ont aligné leurs engagements sur des normes externes, comme les cibles fondées sur la science conformes à la SBTi. Ainsi, en 2021 :

- Nous avons créé une annexe portant sur les actions à mener en faveur du climat, qui a été ajoutée à nos contrats standards avec les fournisseurs.
- Nous avons fait en sorte que soit respectée la « liste des émetteurs exclus » d'Aviva plc, qui s'applique sur tous ses marchés et qui énumère les organisations qui ne profiteront plus de ses investissements ou de ses solutions d'assurance ou qui ne pourront plus compter parmi ses fournisseurs à cause de leur mauvais bilan ESG.

Amorcer l'électrification de notre parc de véhicules : Nous reconnaissons la nécessité d'accélérer la décarbonation du secteur des transports, qui est la deuxième plus grande source d'émissions de carbone au Canada, générant environ le quart du total des émissions⁸. Nous soutenons également la cible obligatoire qu'a fixée le gouvernement du Canada et selon laquelle d'ici 2035, tous les véhicules neufs vendus seront des véhicules à émission zéro (VEZ), ce qui s'inscrit d'ailleurs dans les ambitions de décarbonation nationales.

Ainsi, nous ferons en sorte que d'ici 2025, tant au Canada que sur nos autres marchés dans le monde, tous les nouveaux véhicules de fonction que louera Aviva seront des véhicules électriques ou hybrides rechargeables. De plus, comme nous nous y sommes engagés en adhérant à l'initiative EV100, nous poursuivrons l'électrification de notre parc de véhicules et adapterons nos installations afin que des bornes de recharge soient offertes dans 5 % de tous les stationnements des bâtiments qu'occupent nos bureaux au Canada.

Nous travaillons de près avec les conducteurs de nos véhicules de fonction et avec nos partenaires indépendants à l'élaboration du plan de transition de notre parc vers des VEZ d'ici 2025. Afin d'établir un processus de gestion du changement efficace, nous avons sollicité l'avis de nos employés concernés pour bien comprendre leurs besoins, leurs préoccupations et leurs exigences en matière de recharge. Cette transformation de notre parc de véhicules, conforme à notre engagement mondial, devrait éviter qu'environ 4 200 tonnes de carbone soient rejetées dans l'atmosphère chaque année.



Cette transformation de notre parc de véhicules, conforme à notre engagement mondial, devrait éviter qu'environ 4 200 tonnes de carbone soient rejetées dans l'atmosphère chaque année.

⁸ <https://www.canada.ca/en/environment-climate-change/services/environmental-indicators/greenhouse-gas-emissions.html> (angl. seul.)



Les considérations climatiques intégrées dans notre culture

Nos employés sont la force motrice derrière toutes nos réalisations, et c'est pourquoi nous tenons à leur donner les moyens de lutter contre les changements climatiques à nos côtés et en partenariat avec les organisations qui partagent notre ambition. Il faut une transformation radicale pour résoudre la crise climatique, et cela nécessite un changement marqué dans les comportements individuels. Nous aidons nos employés à modifier leurs comportements afin de réduire leur propre empreinte environnementale. Nous l'avons fait de diverses manières dans la dernière année, dont voici des exemples :

- Nous avons créé pour eux le guide Ensemble dans l'action en faveur du climat, qui leur fait découvrir la totalité de nos actions et qui les renseigne sur les moyens qu'ils peuvent prendre pour contribuer eux aussi à la lutte climatique dans leurs fonctions, sur leur lieu de travail, à la maison et au sein de leur collectivité.
- Nous leur avons offert un compte de dépenses personnel de 200 \$ chacun, qui peut servir à l'achat de tout un éventail de produits et de services écologiques, comme des abonnements de vélopartage, des produits liés à l'énergie solaire, des composteurs, etc.
- Nous avons dressé un plan pour installer d'autres stations de recharge de véhicules électriques à nos bureaux du Canada, afin que 5 % de tous les stationnements en soient munis en 2025. Les prochains travaux seront effectués en 2022 à nos bureaux de Markham, en Ontario.
- Nous leur avons offert un module sur les changements climatiques dans le cadre de la formation sur les connaissances indispensables et nous avons tenu des séances de formation intensive pour nos équipes chargées d'identifier les risques et les occasions liés aux changements climatiques, de les gérer, de les mesurer et d'en rendre compte. Les taux de participation ont été de 100 % et de 96 % respectivement.
- Nous avons promu auprès d'eux, par le biais de notre programme Le cœur en action, diverses occasions de bénévolat et collectes de fonds en appui à notre partenaire national, le Fonds mondial pour la nature Canada (WWF-Canada), et à d'autres causes liées aux changements climatiques partout au Canada. Cela s'est traduit concrètement par une offre à tous les employés de trois journées de bénévolat rémunérées et du versement de l'équivalent de leurs dons de charité annuels à concurrence de 300 \$ chacun.



Nous encourageons et soutenons nos employés afin qu'ils puissent apporter les changements qu'ils veulent voir se concrétiser et pour que nous soyons en mesure d'ancrer les considérations climatiques dans notre culture à la grandeur de l'entreprise et de faire preuve d'un réel leadership en tant qu'acteurs dans la lutte climatique. Notre sondage La Voix d'Aviva 2021, mené auprès de tout notre personnel, a d'ailleurs révélé que 89 % de nos employés du Canada sont d'accord pour dire qu'ils font des gestes en faveur de la durabilité dans leur environnement de travail; et 70 %, dans le cadre de leur poste.

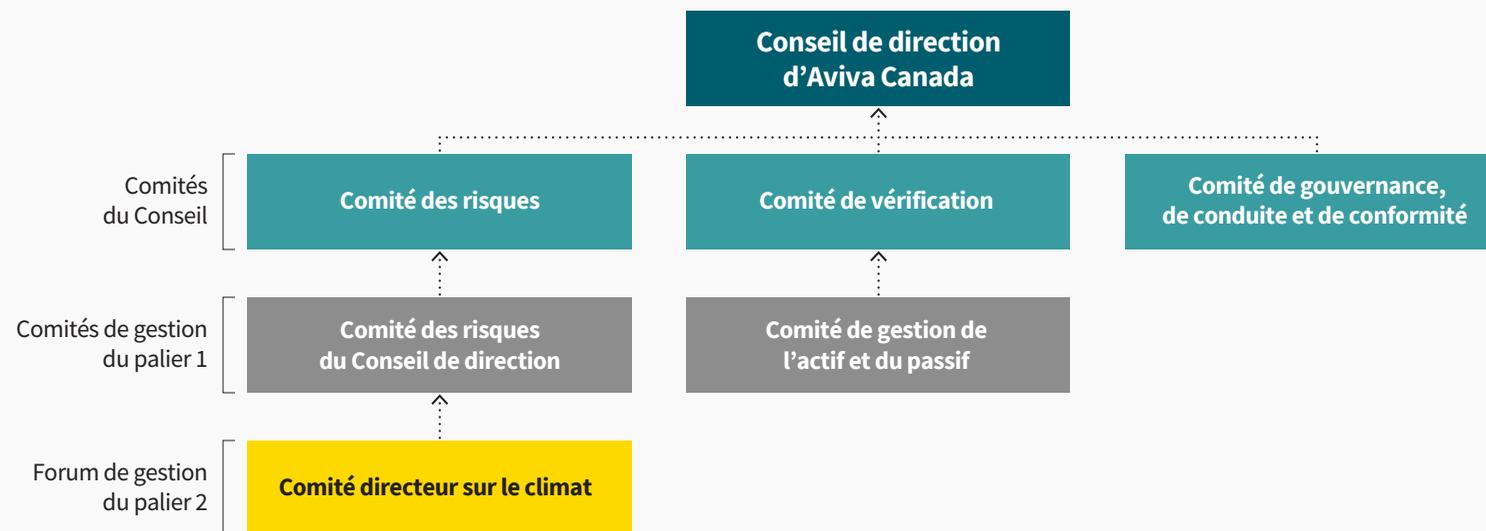
Nous avons intégré les considérations climatiques dans les décisions que nous prenons tous au quotidien, tant dans nos activités d'assurance que dans celles d'approvisionnement. Le fruit des travaux que nous avons menés pour rehausser la qualité de nos rapports et de nos contrôles en matière de changements climatiques est à présent utilisé par tous nos services au Canada. Nous continuerons de voir au perfectionnement de nos équipes et à l'inclusion des considérations climatiques dans tout ce que nous faisons.

Gouvernance

Nous intégrons les considérations climatiques dans tout ce que nous faisons

Aviva Canada possède un solide système de gouvernance, avec en place des contrôles robustes et efficaces. Cette gouvernance est adaptée à la nature, la portée et la complexité de l'ensemble de ses activités. Elle permet au Conseil, aux comités de gestion et à la haute direction de prendre en compte les risques et les occasions liés aux changements climatiques dans la stratégie, la prise de décisions et les processus d'affaires de l'entreprise. La figure 4 qui suit est un sommaire de la structure de gouvernance d'Aviva Canada, de ses principaux comités et de leurs attributions respectives. Par ailleurs, l'équipe Durabilité Aviva fournit des services-conseils internes.

Figure 4 : Structure de gouvernance climatique d'Aviva Canada



« Dans notre parcours pour devenir ZÉN, nous misons sur notre influence pour encourager de réels changements au sein des entreprises dans lesquelles nous investissons. Il est essentiel également que nous ayons l'adhésion et le soutien de nos partenaires et d'autres institutions financières. »

Colin Simpson, chef des Services financiers

Comité	Attributions	Travaux de 2021
Conseil de direction d'Aviva Canada	Le Conseil dirige les activités d'Aviva Canada dans le respect d'un cadre de gouvernance composé de contrôles prudents et efficaces et qui permet l'évaluation et la gestion des risques (dont ceux liés au climat ainsi que les occasions liées aux changements climatiques).	A été soumis au Conseil un compte rendu sur l'ambition de durabilité d'Aviva soulignant les actions qui sont menées afin de remplir les engagements pris par la compagnie en faveur du climat. Il a approuvé le plan d'affaires 2022-2024, qui porte notamment sur les indicateurs, les cibles et les efforts d'atténuation des risques liés au climat. Le Conseil a également adopté le cadre d'appétit aux risques climatiques et les seuils associés.
Comité des risques	Ce comité aide le Conseil dans sa supervision des risques, dont ceux liés au climat ainsi que les occasions liées aux changements climatiques, en évaluant l'efficacité du cadre de gestion des risques ainsi que la stratégie, l'appétit aux risques et la conformité réglementaire.	Le comité s'est réuni à quatre reprises pour examiner, gérer et contrôler l'ensemble du processus de gestion des risques, dont les risques climatiques. Il a approuvé le cadre d'appétit aux risques climatiques, a surveillé les progrès réalisés dans l'atteinte des cibles fixées (grâce aux rapports fournis par le chef de la Gestion des risques) et a procédé à l'examen des résultats du <i>PRA Climate Biennial Exploratory Scenario (CBES) exercise</i> (exercice bisannuel d'analyse des scénarios climatiques de la PRA) et de notre propre rapport sur la gestion interne des risques, y compris l'analyse des risques liés au climat.
Comité d'audit	Ce comité, qui travaille de près avec le comité des risques, a les attributions suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • Surveiller l'intégrité des états financiers de la compagnie et l'efficacité des systèmes de contrôle à l'égard de l'information financière, et se tenir rassuré quant au respect des dispositions du Groupe Aviva en matière de dénonciation; • S'assurer de l'efficacité, du rendement, de l'indépendance et de l'objectivité du service de vérification interne, des vérificateurs externes et des autres services de surveillance financière ainsi que du service de l'actuaire en chef; • Contrôler et gérer les activités d'investissement conformément à l'alinéa 165(2)(h) et à l'article 492 de la <i>Loi sur les assurances</i>; • Voir, de concert avec le comité des risques, à ce que la direction mette et garde en place des procédures de contrôle internes appropriés. 	Dans le cadre des travaux de répartition stratégique de l'actif 2021 d'Aviva Canada, effectués en mai, l'équipe des Investissements et de la Gestion de l'actif et du passif a présenté au comité les cibles fixées pour réduire l'intensité carbonique du portefeuille d'investissement et pour acquérir des actifs verts. Le comité a examiné et approuvé les cibles recommandées. Tout le reste de l'année, le comité a surveillé les progrès réalisés pour atteindre ces cibles. Il a également examiné toute l'information présentée dans les états financiers pour assurer la conformité avec toutes les normes et les exigences applicables.
Comité de gouvernance, de conduite et de conformité (ou Comité de gouvernance)	Le comité de gouvernance est chargé de soutenir le Conseil dans son respect du cadre de gouvernance en remplissant les devoirs énoncés dans la <i>Loi sur les sociétés d'assurance</i> relativement aux opérations avec apparentés et aux conflits d'intérêts et ceux relatifs au respect de la vie privée et à l'utilisation de l'information confidentielle. Ce comité aide également le Conseil à voir à l'exécution des responsabilités de bonne conduite, y compris celles liées à la marque et à la réputation de la compagnie.	À ce comité ont été présentés des rapports trimestriels ou périodiques sur le traitement des plaintes, sur le cadre de bonne conduite de la compagnie et sur les questions de conformité réglementaire qui lui ont permis de veiller au respect des exigences des politiques, des normes et des règlements applicables, ainsi que celles des cadres de bonne conduite des tiers.
Comité de gestion de l'actif et du passif	Ce comité appuie le chef des Services financiers afin que soit tiré parti des possibilités d'investir le plus efficacement possible les capitaux de la compagnie, tout en assurant une supervision appropriée des travaux de gestion (1) du bilan; (2) de l'exposition aux risques financiers; (3) de la position de la compagnie par rapport au cadre d'appétit aux risques établi par le Conseil d'Aviva Canada. Il est important de noter également que ce comité a le mandat de réviser et d'approuver les déclarations sur les changements climatiques.	Ce comité, récemment formé, s'est réuni une fois en 2021, mais compte le faire quatre fois par an à partir de 2022. Il a ajouté à ses attributions l'examen trimestriel de l'intensité carbonique du portefeuille d'investissement ainsi que des avoirs en actifs verts.
Comité des risques du Conseil de direction	Ce comité procède à l'examen critique des évaluations des impacts des changements climatiques sur le profil de risques, de même qu'aux mesures associées prises par la direction.	Ce comité s'est réuni quatre fois dans l'année pour examiner les progrès réalisés par le comité directeur sur le climat. Il a approuvé la toute première Déclaration sur les changements climatiques produite à Aviva Canada et a assuré tout au long de l'année le contrôle des indicateurs, des cibles et des efforts d'atténuation des risques liés au climat.
Comité directeur sur le climat	Ce comité est chargé de la concrétisation de notre ambition climatique dans toute l'entreprise, y compris l'évaluation et la gestion des risques et des occasions liés aux changements climatiques. Il est composé de huit membres de la haute direction, chacun responsable de la réalisation de nos engagements en faveur du climat.	Le comité s'est réuni trois fois afin de fournir une orientation stratégique aux groupes de travail sur le climat dont les efforts sont axés sur les secteurs clés de l'entreprise, ses investissements, son engagement auprès de ses équipes et son action communautaire. Il a examiné et approuvé les plans d'action de chaque groupe et l'évolution de chacun en plus de veiller à ce qu'ils disposent du soutien de la direction et des ressources appropriées.

Rôles et responsabilités de la direction d'Aviva Canada en matière de lutte climatique

À l'instar de tous les autres assureurs de dommages, Aviva Canada entretient un dialogue avec tous les organismes de réglementation fédéraux et provinciaux et se conforme à l'ensemble de leurs exigences.

En 2021, nous avons contribué au document de travail sur le risque climatique du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF). De plus, en notre qualité de filiale en propriété exclusive d'Aviva plc, nous adhérons au *Supervisory Statement 3/19* de la PRA qui vise l'amélioration des méthodes de gestion des risques financiers liés aux changements climatiques qu'emploient les banques et les assureurs.

Le chef de la direction d'Aviva Canada a les responsabilités suivantes :

- Voir à la conformité à tous les principes juridiques, réglementaires, de gouvernance d'entreprise, sociaux, éthiques et environnementaux.
- Veiller à ce que les risques et les occasions liés aux changements climatiques soient pris en compte dans les processus d'investissement, de production, de conception des produits, de tarification et d'indemnisation grâce à des rôles et des responsabilités en la matière clairement définis.
- Identifier et gérer, à compter du 1^{er} janvier 2022, les risques financiers soulevés par les changements climatiques et diriger et superviser les progrès dans la réalisation de l'ambition de durabilité d'Aviva.

Le chef des Services financiers d'Aviva Canada a les responsabilités suivantes :

- Renseigner le Conseil de direction sur les risques financiers auxquels les changements climatiques exposent l'entreprise, y compris sur les manières dont ces risques pourraient influencer sur notre stratégie et notre modèle d'affaires, et aider le Conseil à éliminer ou surveiller ces risques.
- Aider le Conseil à mettre au point et à jour une méthode appropriée de communication et de déclaration réglementaire des risques financiers liés aux changements climatiques auxquels l'entreprise est exposée.
- Préparer et publier les déclarations sur les changements climatiques; produire et suivre les principales mesures de contrôle du respect du cadre d'appétit aux risques climatiques (sur une base trimestrielle) et du plan d'affaires de l'entreprise.

Le chef de la Gestion des risques d'Aviva Canada a les responsabilités suivantes :

- Voir à ce que les risques que soulèvent les changements climatiques ainsi que les occasions qui peuvent en découler pour l'entreprise soient identifiés, évalués, surveillés et gérés conformément à notre cadre de gestion des risques et dans les limites de notre appétit aux risques.

Dans les deux dernières années, notre chef de la Gestion des risques a chapeauté un projet d'identification et d'intégration dans les processus actuels des risques et des occasions liés aux changements climatiques. Ce projet a été mené à bien par une équipe multidisciplinaire formée de représentants de tous les services de l'entreprise. La gestion de ces risques et occasions est à présent ancrée dans toutes nos activités courantes et dans notre modèle des trois lignes de défense⁹.

Les différentes équipes de direction d'Aviva Canada sont responsables de la gestion des aspects de nos activités qui peuvent contribuer aux changements climatiques ou en subir les conséquences. Par exemple, il incombe à notre chef des Services financiers de veiller au respect des engagements que nous avons pris pour évoluer vers des activités et une chaîne d'approvisionnement ZÉN d'ici 2030, y compris ceux liés à nos espaces loués et à notre consommation d'énergie, ainsi que pour l'adaptation de nos pratiques d'approvisionnement et de celles de nos fournisseurs aux cibles conformes à la SBTi.

Rémunération : Nous croyons que nous pouvons faire de notre programme de lutte contre les changements climatiques et de nos ambitions plus vastes en matière environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) un important facteur de différenciation pour Aviva Canada.

Le Programme d'intéressement à long terme d'Aviva plc 2021–2023 – qui prévoit une part de 10 % reposant sur des critères ESG fractionnés en mesures distinctes (un indicateur climatique et deux indicateurs de diversité et d'inclusion) – a été approuvé lors de l'Assemblée générale annuelle d'Aviva plc 2021. Le chef de la direction d'Aviva Canada est un participant de ce programme.

Le Programme a donc pour but ce qui suit : (i) inciter les membres de la haute direction à faire se réaliser les objectifs à long terme d'Aviva et les récompenser le cas échéant; (ii) faire coïncider leurs intérêts et ceux des actionnaires; (iii) les encourager à faire augmenter la valeur. L'ajout de ces critères ESG fera en sorte que le Programme soutienne la concrétisation des cibles de notre ambition de durabilité sur tous les marchés d'Aviva.

Formation sur les changements climatiques :

Aviva Canada a comme priorité de renforcer les connaissances des membres de son Conseil de direction, de ses équipes de direction et de ses employés sur tout ce qui concerne les changements climatiques. Ainsi pourront être constituées les ressources et l'expertise nécessaires pour reconnaître et gérer les risques associés et pour créer une culture attentive aux enjeux climatiques. Nous avons tenu à l'intention des membres des comités de gestion et du Conseil concernés des séances adaptées de formation sur le sujet au cours de la dernière année.

⁹ Ce modèle définit l'ensemble des responsabilités de gestion des risques au sein de l'entreprise au Canada.

Figure 5 : Exemples de rôles et de responsabilités en matière de lutte climatique au sein d'Aviva Canada

<p>Actuariat Détermination des méthodes, de l'appétit aux risques et des critères d'étalement liés aux changements climatiques</p>	<p>Gestion actif-passif Gestion actif-passif efficace et assurance de la conformité au plan d'affaires de la répartition stratégique de l'actif</p>	<p>Information financière Préparation de la Déclaration sur les changements climatiques conformément aux attentes de la clientèle et aux exigences réglementaires</p>	<p>Stratégie Prise en compte des considérations climatiques dans l'élaboration des stratégies</p>
<p>Approvisionnement Assurance de la conformité des pratiques exemplaires avec les objectifs validés par l'initiative <i>Science Based Targets</i></p>	<p>Gestion des actifs Prise en compte des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance dans la gestion des investissements</p>	<p>Investissements Prise en compte des considérations climatiques dans le processus d'investissement de bout en bout</p>	<p>Tarification et Développement de produits Prise en compte des considérations climatiques dans la tarification et le développement des produits, afin que soient créés d'autres produits et services écologiques récompensant les actions écoresponsables des clients et comportant des éléments qui favorisent l'adaptation ou la résilience ou, lorsque possible, des garanties pour les clients vulnérables aux phénomènes météorologiques extrêmes</p>
<p>Capital humain Développement des compétences et des connaissances des employés afin que tous comprennent comment ils peuvent gérer les risques et les occasions liés aux changements climatiques et contribuer à la réalisation de nos engagements</p>	<p>Gestion des immobilisations Prise en compte des considérations climatiques dans l'évaluation des risques du marché et de crédit, et exécution d'analyses de scénarios</p>	<p>Marque et Affaires générales Élaboration de la stratégie de durabilité et du plan d'action en faveur du climat et soutien à l'intégration des considérations climatiques, à l'adoption de politiques en faveur du climat et à la diffusion de rapports non financiers et de communications connexes</p>	<p>Vente et Marketing Prise en compte des considérations climatiques dans les activités de commercialisation des produits auprès de la clientèle</p>
<p>Contentieux Soutien à l'entreprise dans le respect d'exigences légales liées aux changements climatiques</p>	<p>Gestion des risques d'entreprise Prise en compte des considérations climatiques dans les processus de gestion des risques, y compris ceux d'avis sur les risques et d'évaluation interne des risques, et assurance de la conformité de tous les services concernés aux normes et cadres de travail d'Aviva, y compris les contrôles des risques liés aux changements climatiques</p>	<p>Planification des activités Établissement du plan d'affaires conformément à la stratégie, au plan de transition climatique et à l'appétit aux risques</p>	<p>Vérification interne Évaluation de l'efficacité de la conception et du fonctionnement des contrôles liés à la lutte climatique et production des rapports connexes</p>
<p>Exploitation (dont TI, Biens et Installations) Contribution à la baisse des émissions de carbone liées aux activités, conformément aux objectifs de réduction de l'empreinte environnementale grâce à l'efficacité énergétique, l'utilisation intelligente de la technologie, le recours à des sources d'énergies renouvelables et la réduction significative de l'intensité carbonique du parc de véhicules</p>	<p>Indemnisation Prise en compte des considérations climatiques dans les processus d'indemnisation (p. ex. notion <i>Reconstruire en mieux</i>) et collaboration avec la clientèle pour renforcer sa résilience</p>	<p>Production Prise en compte des considérations climatiques dans l'appréciation des risques (p. ex. profils de risque d'inondation pour hypothèques rechargeables ou des entreprises)</p>	
		<p>Réassurance Prise en compte des considérations climatiques dans les ententes de réassurance</p>	

Notre nouveau guide pour les employés, Ensemble dans l'action en faveur du climat, leur apporte toute l'information dont ils ont besoin pour s'impliquer eux aussi au travail, à la maison et dans leur collectivité.



Gestion des risques

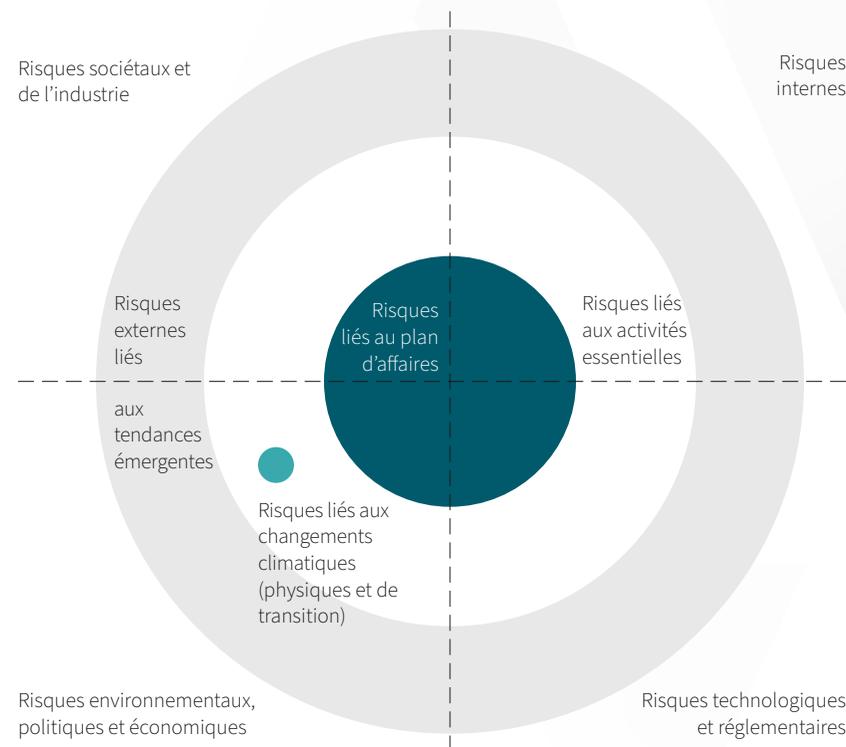
Un cadre de gestion des risques rigoureux et cohérent, intégré à l'échelle d'Aviva Canada

Processus d'Aviva Canada pour identifier et gérer les risques liés au climat

Le cadre de gestion des risques d'Aviva Canada définit la manière dont nous identifions, évaluons, surveillons, gérons et déclarons les risques auxquels notre entreprise est ou pourrait être exposée – y compris ceux liés au climat, comme les nouvelles politiques publiques en matière de lutte contre les changements climatiques et l'augmentation des températures moyennes. Nous effectuons ensuite une analyse pour comprendre les effets de ces risques sur nos expositions les plus importantes. Nous cartographions les risques émergents et les tendances sur notre spectre des risques émergents (voir la figure 6) en fonction de la nature et de l'ampleur de leur effet afin d'évaluer leur importance, laquelle dicte par la suite la priorité des actions de la direction et les rapports nécessaires. Cette évaluation est principalement qualitative, mais elle est appuyée par des données quantitatives. Aviva Canada considère les changements climatiques comme un risque important pour sa stratégie et son modèle d'affaires et leurs effets se font déjà sentir. Nous agissons dès maintenant, par le biais de notre stratégie d'affaires et de notre ambition de durabilité, afin d'atténuer et de gérer leurs répercussions aujourd'hui et demain. Grâce à ces actions, nous continuons de renforcer notre résilience face aux risques associés au climat, qu'ils soient liés à la transition, qu'ils soient physiques ou de litiges.

L'ambition climatique d'Aviva plc à l'échelle mondiale a été prise en compte dans l'élaboration du plan d'affaires d'Aviva Canada. Par ailleurs, pour soutenir sa réalisation, nous avons incorporé les considérations climatiques dans nos cadres de gestion des risques et dans nos critères de sélection des risques ainsi que dans le Programme d'intéressement à long terme d'Aviva Canada pour les membres de la haute direction, y compris le chef de la direction d'Aviva Canada.

Figure 6 : Spectre des risques émergents d'Aviva Canada

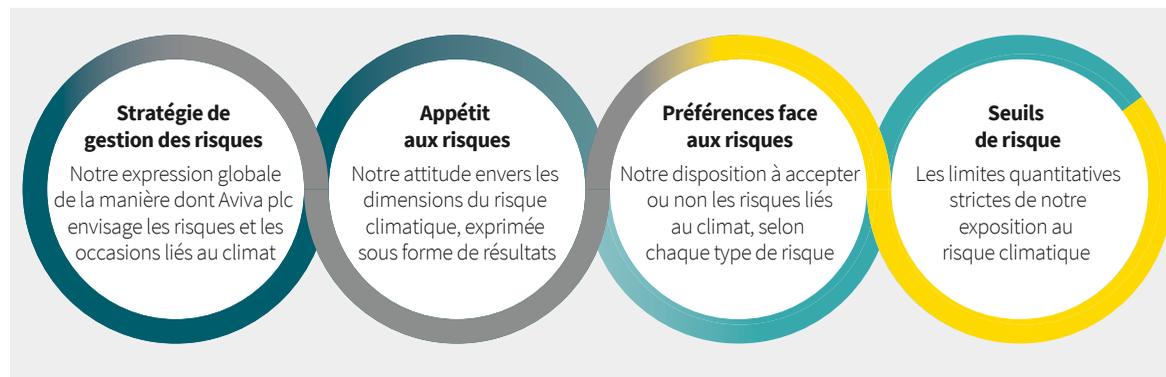


« Pour se préparer aux effets des changements climatiques, toutes les entreprises devraient ancrer les considérations climatiques dans leurs stratégies d'entreprise. Même si les méthodes sont encore imparfaites, et que le chemin n'est pas parfaitement tracé, nous devons agir. »

Rahul Gumber, chef de la Gestion des risques

Énoncé d'appétit au risque : Nous avons un très faible appétit pour les risques liés au climat qui pourraient avoir un effet négatif important sur notre bilan et notre modèle d'affaires, ainsi que sur nos clients et la société en général. Nous tenons à réduire graduellement notre exposition aux risques découlant de la transition climatique et à trouver et soutenir des solutions qui contribueront à une économie sobre en carbone et résiliente aux dérèglements du climat. Nous cherchons à limiter notre exposition nette aux risques physiques plus graves et chroniques qui se réaliseront si l'objectif de l'Accord de Paris n'est pas atteint¹⁰. Nous évitons sciemment toute exposition importante aux risques de litiges liés aux changements climatiques.

Figure 7 : Composants clés de l'appétit aux risques climatiques d'Aviva Canada



Processus de remontée : L'appétit aux risques climatiques et ses indicateurs sont établis par Aviva plc et ont été adoptés par le conseil d'administration d'Aviva Canada. La position par rapport à cet appétit est étroitement surveillée et fait l'objet d'un rapport au conseil d'administration.

Fréquence de révision : Aviva Canada examine tous les indicateurs sur une base trimestrielle. Ces indicateurs sont utilisés à l'interne dans divers processus, de la surveillance de l'appétit aux risques à la planification des activités et à la mesure des progrès réalisés par rapport à notre plan climatique externe.

¹⁰ Nous précisons que des risques physiques se manifesteront même si l'objectif de l'Accord de Paris est atteint.

Préférences face aux risques

Nos préférences face aux risques sont un élément clé de notre Cadre d'appétit au risque. Elles sont l'expression de préférences qualitatives à l'égard de types de risques individuels, qui précisent les risques que l'entreprise est disposée à accepter ou non.

Type de risques	Préférence	Motifs
Risques de transition	Éviter ¹	Nous cherchons à réduire les effets sur nos activités qui sont susceptibles de découler de vastes changements politiques, technologiques et commerciaux résultant de la transition vers une économie à faible émission de carbone. Selon la nature, la rapidité et l'orientation de ces changements, les risques de transition peuvent présenter des niveaux variables de risques financiers et d'atteinte à la réputation.
Risques physiques	Accepter ²	Nous cherchons à limiter ou, s'il y a lieu, à réduire l'exposition de nos investissements et de notre production nette aux effets physiques plus aigus et plus chroniques des changements climatiques, tout en sachant que nous disposons de capacités pour gérer ces risques, soutenir l'adaptation et renforcer la résilience.
Risques de litiges	Éviter	Nous avons une aversion pour le risque de litiges qui pourrait émaner de parties qui ont subi des pertes et dommages en raison des changements climatiques et qui cherchent à être indemnisées par Aviva, car elles estiment que ses activités d'investissement ou de production ont contribué à entraîner ces dommages.

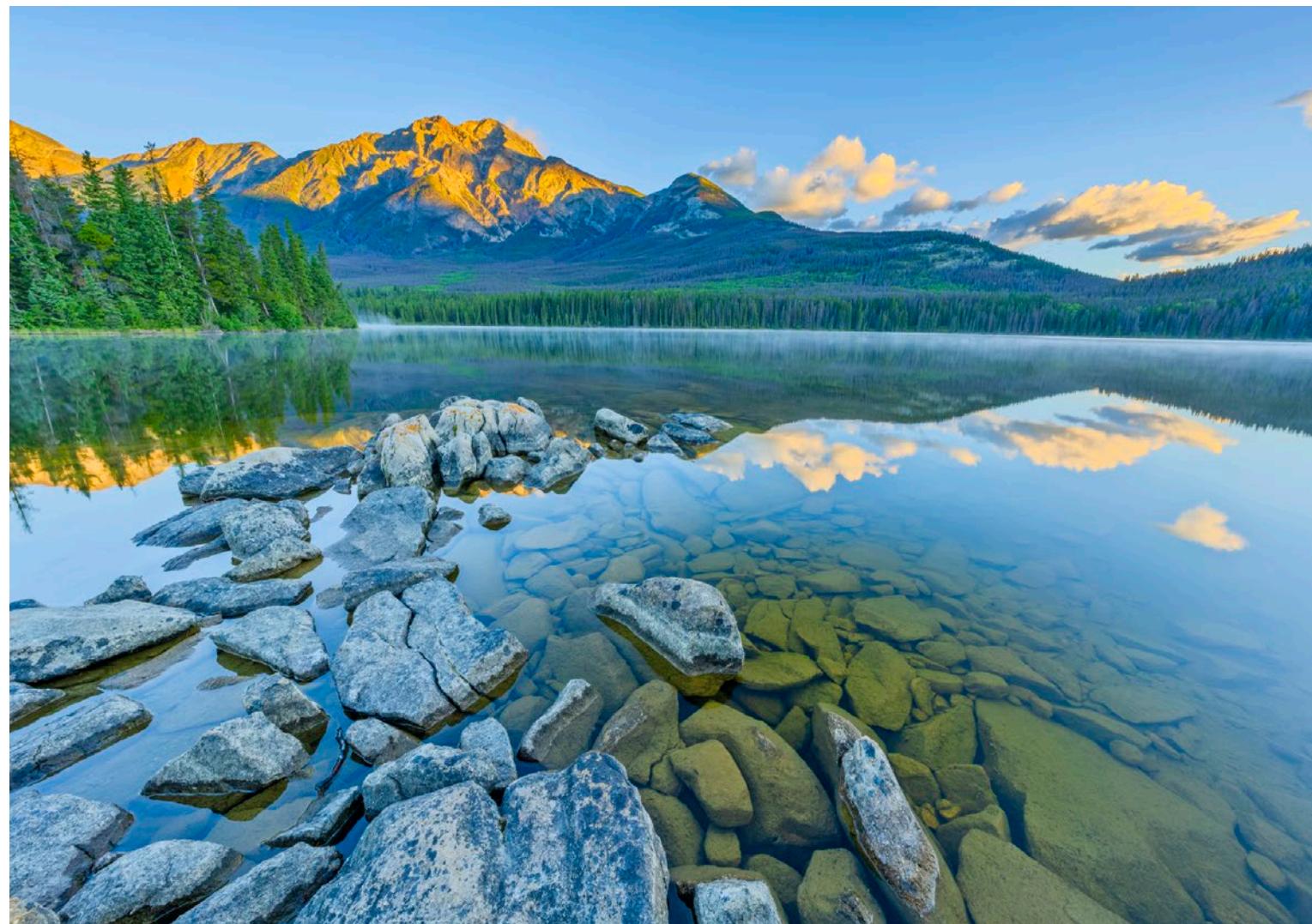
¹ Notre appétit pour ce risque est faible.

² Notre appétit pour ce risque est modéré.

Indicateurs et objectifs

Notre processus d'évaluation, de gestion et de surveillance des risques et des occasions liés aux changements climatiques

Nous employons divers indicateurs (ou mesures) et outils à l'échelle mondiale pour gérer et surveiller notre alignement sur les objectifs mondiaux ou nationaux en matière d'atténuation des changements climatiques, et pour évaluer les répercussions financières potentielles des risques et des occasions liés aux changements climatiques sur notre entreprise. Le présent rapport d'information canadien porte sur trois indicateurs qui font l'objet d'une communication au niveau des entreprises locales, pour chaque marché d'Aviva, à savoir 1) l'intensité carbonique moyenne pondérée; 2) l'investissement en actifs verts; et 3) les pertes attribuables aux phénomènes météorologiques. Pour des précisions sur les autres indicateurs que nous publions uniquement à l'échelle d'Aviva, veuillez consulter la [déclaration sur les changements climatiques 2021 d'Aviva plc](#) (angl. seul.) et le [Rapport sur les critères de déclaration 2021 d'Aviva plc](#).



Indicateurs de risques climatiques d'Aviva Canada : Nous faisons appel à des fournisseurs externes pour produire nos indicateurs de risques liés aux changements climatiques. Ces sources sont indiquées ci-dessous.

Nous sommes conscients des limites que comportent ces indicateurs et outils (p. ex. portées, disponibilité des données et objectifs chronologiques prolongés, incertitude associée à certaines des hypothèses sous-jacentes), mais ils n'en demeurent pas moins utiles à notre gouvernance, notre stratégie et notre gestion des risques en matière de changements climatiques.

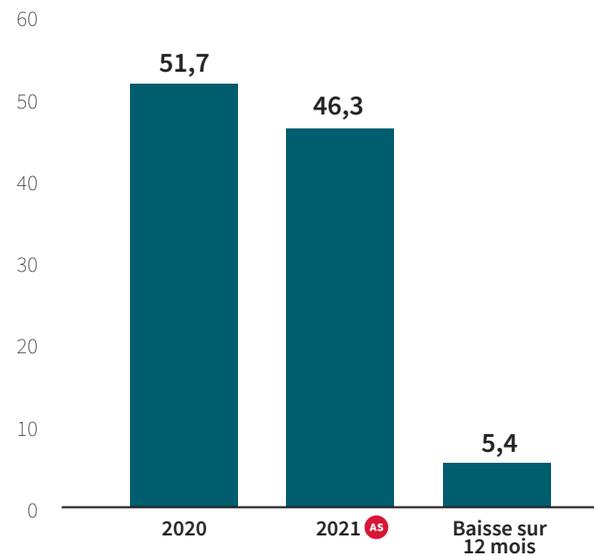
Indicateurs de risques	Risques/Occasions	Risques physiques/de transition	Portées	Précisions sur l'information communiquée	Application	Fournisseurs de données externes (le cas échéant)
Valeur à risque (VaR) climatique	Actions, crédit, fonds souverains, immobilier, passif au titre de l'assurance vie et de l'assurance de dommages	Physiques et de transition	Fonds des actionnaires (y compris la composante actionnariale des fonds avec participation aux bénéfices)	Déclaration publique – données relatives à Aviva plc uniquement (voir la déclaration sur les changements climatiques 2021 d'Aviva plc (angl. seul.))	Évaluer les incidences potentielles sur l'entreprise des futurs risques et occasions liés aux changements climatiques selon différents scénarios du GIEC et de manière globale	MSCI, ND-GAIN, ClimateWise
Intensité carbonique moyenne pondérée	Actions et crédit	De transition	Fonds des actionnaires et fonds avec participation aux bénéfices	Déclaration publique – données relatives à Aviva plc ainsi qu'à Aviva Canada	Utiliser les données sur l'intensité carbonique moyenne pondérée pour évaluer l'exposition de nos actifs par rapport à l'objectif de réduction de notre empreinte carbone de 25 % d'ici 2025	MSCI
Émissions de carbone absolues liées aux activités	Émissions de carbone liées aux activités	De transition	Activités d'Aviva	Déclaration publique – données relatives à Aviva plc uniquement (voir la déclaration sur les changements climatiques 2021 d'Aviva plc (angl. seul.))	Mesurer les émissions de carbone liées aux activités en t éq. CO ₂ et les comparer à l'objectif	DEFRA, AIE
Investissement en actifs verts	Obligations vertes et actifs d'infrastructure à faible émission de carbone	De transition	Fonds des actionnaires et fonds des clients	Déclaration publique – données relatives à Aviva plc ainsi qu'à Aviva Canada	Mesurer l'investissement d'Aviva en actifs verts, c.-à-d. en obligations vertes et actifs d'infrastructure à faible émission de carbone, et le comparer à l'objectif	Bloomberg
Potentiel de réchauffement du portefeuille	Actions, crédit, immobilier, fonds souverains et actifs verts	De transition	Fonds des actionnaires et fonds avec participation aux bénéfices	Déclaration publique – données relatives à Aviva plc uniquement (voir la déclaration sur les changements climatiques 2021 d'Aviva plc (angl. seul.))	Mesurer les trajectoires de réchauffement du portefeuille et son alignement sur l'objectif de l'Accord de Paris	MSCI, Climate Action Tracker
Suivi des placements souverains	Placements souverains	Physiques	Fonds des actionnaires et fonds avec participation aux bénéfices	Déclaration publique – données relatives à Aviva plc uniquement (voir la déclaration sur les changements climatiques 2021 d'Aviva plc (angl. seul.))	Mesurer notre exposition aux pays extrêmement ou modérément vulnérables aux changements climatiques et revoir les placements souverains dont l'indice ND-GAIN (indice mondial d'adaptation Notre-Dame) est inférieur à 50	ND-GAIN, Banque mondiale, Climate Watch
Pertes attribuables aux phénomènes météorologiques ¹¹	Passif au titre de l'assurance de dommages	Physiques	Activités d'assurance de dommages	Déclaration publique – données relatives à Aviva plc et à Aviva Canada	Comparer les pertes réelles attribuables aux phénomènes météorologiques à celles prévues par année et par unité de gestion et mesurer les effets des phénomènes météorologiques sur le REC (au-dessus ou en dessous de la moyenne à long terme)	S.O.

¹¹ Au Canada, un événement catastrophique (CAT) est « un événement ou une série d'événements dont la nature ou la durée est telle que les processus et les ressources ordinaires de prise en charge des sinistres doivent immédiatement être modifiés ou renforcés, afin que le service à la clientèle et le contrôle des sinistres soient maintenus. On parle généralement d'un montant supérieur à 5 millions de dollars ou de plus de 500 demandes d'indemnisation ».

Intensité carbonique moyenne pondérée : Conformément aux lignes directrices du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC), nous surveillons régulièrement l'empreinte carbone de notre portefeuille de crédit, y compris les actions privilégiées destinées aux fonds des actionnaires. Les portefeuilles d'Aviva Canada représentent 66 % du total des fonds de nos actionnaires. Nous utilisons les données sur l'intensité carbonique moyenne pondérée (t éq. CO₂/M\$ de ch. d'affaires)¹² pour évaluer la sensibilité de notre portefeuille d'investissement à une augmentation des prix du carbone et notre progression vers l'objectif de l'Accord de Paris. L'intensité carbonique est basée sur les émissions de carbone de portées 1 et 2 en fonction de l'emplacement de la société émettrice, conformément à la méthode utilisée par MSCI. Des travaux sont en cours pour étendre la gamme de catégories d'actifs pour lesquelles nous pouvons calculer les émissions de carbone, par exemple en ajoutant les fonds souverains et les actifs privés/illiquides¹³.

L'intensité carbonique moyenne pondérée d'Aviva Canada a été réduite de 10 % par rapport à 2020, ce qui est conforme à notre objectif de réduction de 25 % d'ici 2025 en tant que membre de la *Net-Zero Asset Owner Alliance* (NZAOA)¹⁴. Ce résultat est attribuable aux investissements proactifs de notre entreprise dans des secteurs d'activité qui émettent moins de carbone, ainsi que dans des entreprises qui réduisent leurs émissions de carbone. À terme, notre objectif est de réduire l'intensité carbonique de notre portefeuille d'investissement afin de l'aligner sur l'objectif de l'Accord de Paris.

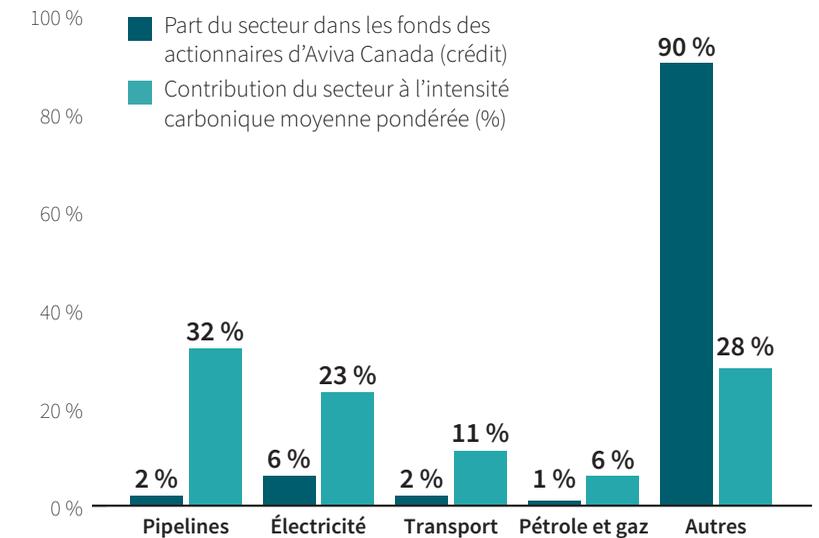
Figure 8 : Intensité carbonique moyenne pondérée (t éq. CO₂/M\$ de ch. d'affaires) du crédit dans les fonds des actionnaires d'Aviva Canada au 31 décembre 2021 ^{AS} ¹⁵ par rapport à 2020



Source : Aviva plc/MSCI¹⁶.

Les indices d'intensité carbonique moyenne pondérée du crédit dans les fonds des actionnaires d'Aviva Canada ont diminué en 2021. Nous disposons d'un ensemble de données étendu (93 %) à l'appui de ces résultats.

Figure 9 : Participation d'Aviva Canada aux secteurs à forte intensité carbonique dans les fonds des actionnaires (crédit) au 31 décembre 2021



Source : Aviva plc/MSCI¹⁶.

Les secteurs à forte émission de carbone, comme les pipelines, l'électricité, le transport et le pétrole et le gaz, représentent 10 % de la composante crédit (y compris les actions privilégiées) des fonds de nos actionnaires, mais contribuent à hauteur de 72 % à l'intensité carbonique moyenne pondérée. Le secteur des pipelines, quant à lui, est le principal responsable, puisqu'il ne représente que 2 % du portefeuille, mais contribue à hauteur de 32 % à l'intensité carbonique moyenne pondérée.

¹² Il est question d'émissions de portées 1 et 2 seulement. Les émissions de portée 3 sont exclues pour le moment en raison d'un manque de fiabilité et de disponibilité des données. Toutefois, conformément à la consultation menée par le GIFCC, nous appuyons la déclaration des émissions de portée 3, ce que nous ferons dès que les données le permettront.

¹³ Il faut noter que toutes les entreprises ne publient pas de données sur leurs émissions (ou publient des estimations obtenues de fournisseurs indépendants), de sorte qu'il faut s'attendre à une couverture de moins de 100 %.

¹⁴ L'objectif est fixé au moyen d'un indicateur de l'intensité carbonique par rapport au chiffre d'affaires (émissions de portées 1 et 2) couvrant le crédit, y compris le portefeuille d'actions privilégiées.

¹⁵ Seules les données de 2021 accompagnées du symbole ^{AS} ont fait l'objet d'un rapport indépendant d'assurance raisonnable. La déclaration de PwC à ce sujet se trouve dans le présent document, de même qu'un lien vers le Rapport sur les critères de déclaration d'Aviva.

¹⁶ Certains renseignements ©2021. Reproduction autorisée par MSCI ESG Research LLC.

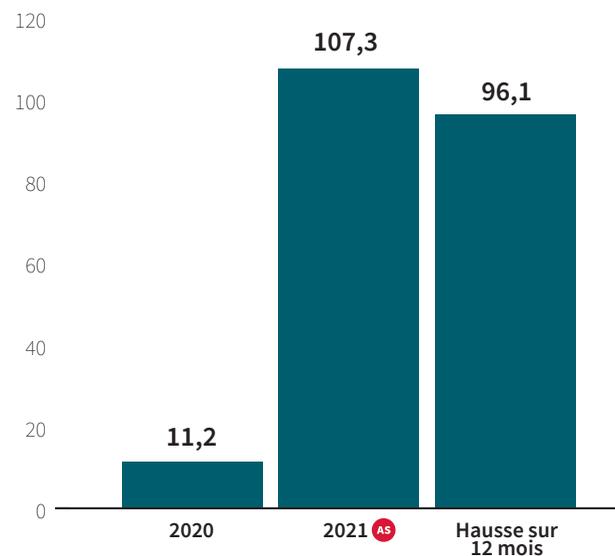
Investissement en actifs verts : L'augmentation de nos investissements dans la transition et dans l'économie verte de manière plus générale est une occasion importante et elle est reconnue comme telle puisqu'un objectif précis d'actifs verts a été fixé. Cependant, il est important de noter que l'offre de ce type d'actifs sur le marché canadien est quelque peu limitée étant donné que les émissions vertes canadiennes en sont à leurs prémices. En investissant dans ces actifs, le portefeuille pourrait donc dégager un rendement potentiellement inférieur, dans l'éventualité où les émissions vertes s'échangeraient à des taux plus faibles que ceux d'actifs comparables qui ne sont pas verts.

Nous définissons les actifs verts comme suit :

- Actifs d'infrastructure à faible intensité carbonique (y compris les biens immobiliers sobres en carbone)
- Obligations vertes (y compris les obligations vertes fédérales/provinciales), obligations sociales, obligations durables, prêts verts et prêts liés à la durabilité
- Fonds spécifiques liés aux changements climatiques

Dans ce document, le portefeuille d'actifs verts comprend les actifs des actionnaires d'Aviva Canada. Nous nous sommes engagés à atteindre des objectifs de 100 millions de dollars, 200 millions de dollars et 350 millions de dollars d'actifs verts en portefeuille d'ici la fin des années 2021, 2022 et 2023 respectivement.

Figure 10 : Actifs verts (en M\$ CA) au 31 décembre 2021 ^{AS} 17 par rapport à 2020



Aviva Canada a accru sa part d'actifs verts en 2021, et a atteint son objectif en investissant dans des obligations vertes. Les obligations vertes sont des instruments de placement dont le produit est exclusivement utilisé pour financer des projets présentant des avantages environnementaux manifestes. L'International Capital Market Association prévoit des normes précisant les principes des obligations vertes. Ces investissements soutiennent la transition vers une économie nette zéro par des moyens tels que le financement de projets de production d'énergie renouvelable et à faible teneur en carbone.

Source : Aviva Canada

¹⁷ Seules les données de 2021 accompagnées du symbole ^{AS} ont fait l'objet d'un rapport indépendant d'assurance raisonnable. La déclaration de PwC à ce sujet se trouve dans le présent document, de même qu'un lien vers le Rapport sur les critères de déclaration d'Aviva.

Pertes attribuables aux phénomènes météorologiques : Aviva Canada s'engage à aider ses clients à protéger leurs biens contre des phénomènes météorologiques dévastateurs tels que les inondations, les tempêtes de grêle, les tempêtes de vent, les feux de forêt, les ouragans et les tornades. De tels phénomènes sont appelés à devenir plus fréquents, plus graves, géographiquement plus concentrés et plus persistants. La vitesse de ce changement et la capacité de la société à adopter des stratégies d'atténuation auront peut-être des répercussions sur notre capacité à offrir à nos clients des produits abordables à long terme. En conséquence, nous intégrons la perspective de phénomènes météorologiques extrêmes dans notre tarification pour faire en sorte qu'elle soit adéquate et nous surveillons les pertes réelles attribuables aux phénomènes météorologiques en les comparant aux pertes prévues dans toutes nos unités de gestion et tous nos marchés. Les résultats des modèles d'événements catastrophiques sont complétés par des scénarios de catastrophes internes. En 2021, Aviva Canada a enregistré des pertes réelles attribuables aux phénomènes météorologiques légèrement inférieures aux prévisions¹⁸.

Au Canada, un événement catastrophique (CAT) est « un événement ou une série d'événements dont la nature ou la durée est telle que les processus et les ressources ordinaires de prise en charge des sinistres doivent immédiatement être modifiés ou renforcés, afin que le service à la clientèle et le contrôle des sinistres soient maintenus. On parle généralement d'un montant supérieur à 5 millions de dollars ou de plus de 500 demandes d'indemnisation ».

Nous continuerons de travailler avec notre réseau de fournisseurs privilégiés sur les attentes en matière de pratiques durables pour en jeter les bases qui sont primordiales pour l'avenir. De plus, les municipalités, également conscientes qu'il est nécessaire d'évoluer, améliorent les codes du bâtiment pour renforcer la résilience face à l'augmentation probable des phénomènes météorologiques violents.



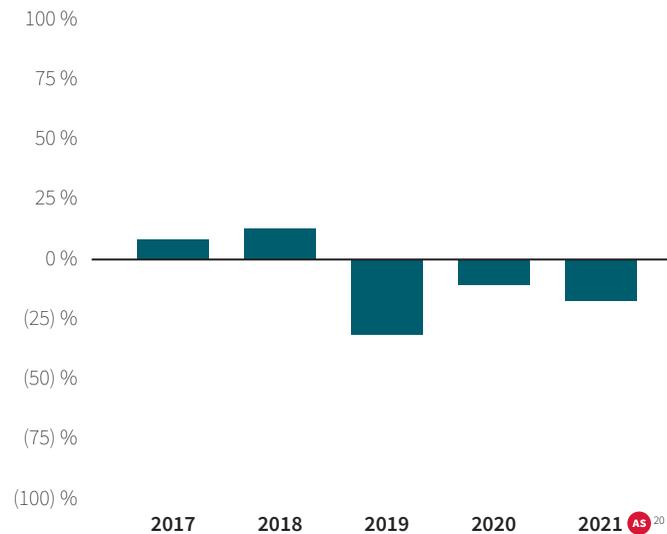
¹⁸ Les prévisions de pertes attribuables aux phénomènes météorologiques se fondent sur la moyenne à long terme (MLT).

Nos activités canadiennes d'assurance de dommages sont protégées contre les catastrophes majeures et uniques par voie de réassurance, souscrite conformément aux exigences réglementaires locales. Les programmes de réassurance contre les catastrophes limitent l'exposition au risque d'Aviva Canada à 50 millions de dollars pour un événement d'une périodicité de 500 ans¹⁹, conformément aux exigences réglementaires. À moyen et à long terme, il est possible que les primes que nous devons exiger pour couvrir notre exposition au risque augmentent, en fonction de l'intensité et de la fréquence des phénomènes météorologiques extrêmes.

Si l'on considère l'ensemble des portefeuilles d'assurance de biens d'Aviva Canada, la proportion des primes d'assurance de biens relatives à des pertes attribuables à des catastrophes météorologiques est à l'heure actuelle assez faible, de sorte que l'effet sur les primes serait réduit. Toutefois, les zones où le risque est plus élevé verraient les primes augmenter proportionnellement.

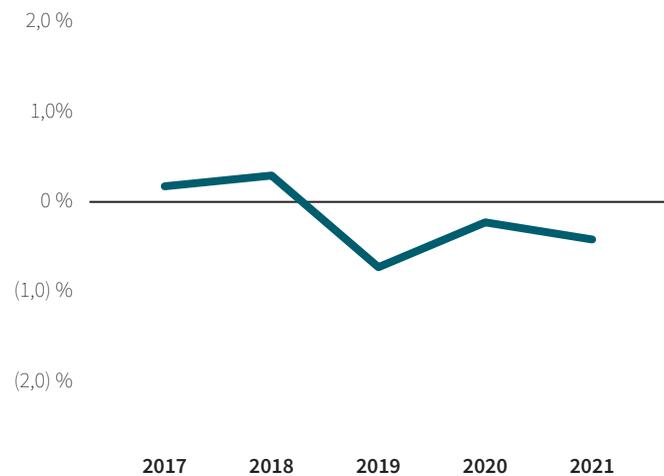
Comme le montrent les figures 11 et 12, les pertes réelles attribuables aux phénomènes météorologiques ont été inférieures aux prévisions de 2019 à 2021.

Figure 11 : Pertes réelles attribuables à des catastrophes météorologiques par rapport aux pertes prévues, par année (nettes de réassurance)



Source : Aviva Canada. Lorsque les pertes réelles attribuables aux phénomènes météorologiques sont égales à la moyenne à long terme, le pourcentage est de 0 %. Un résultat inférieur aux prévisions se traduira par un pourcentage négatif et un résultat supérieur aux prévisions, par un pourcentage positif.

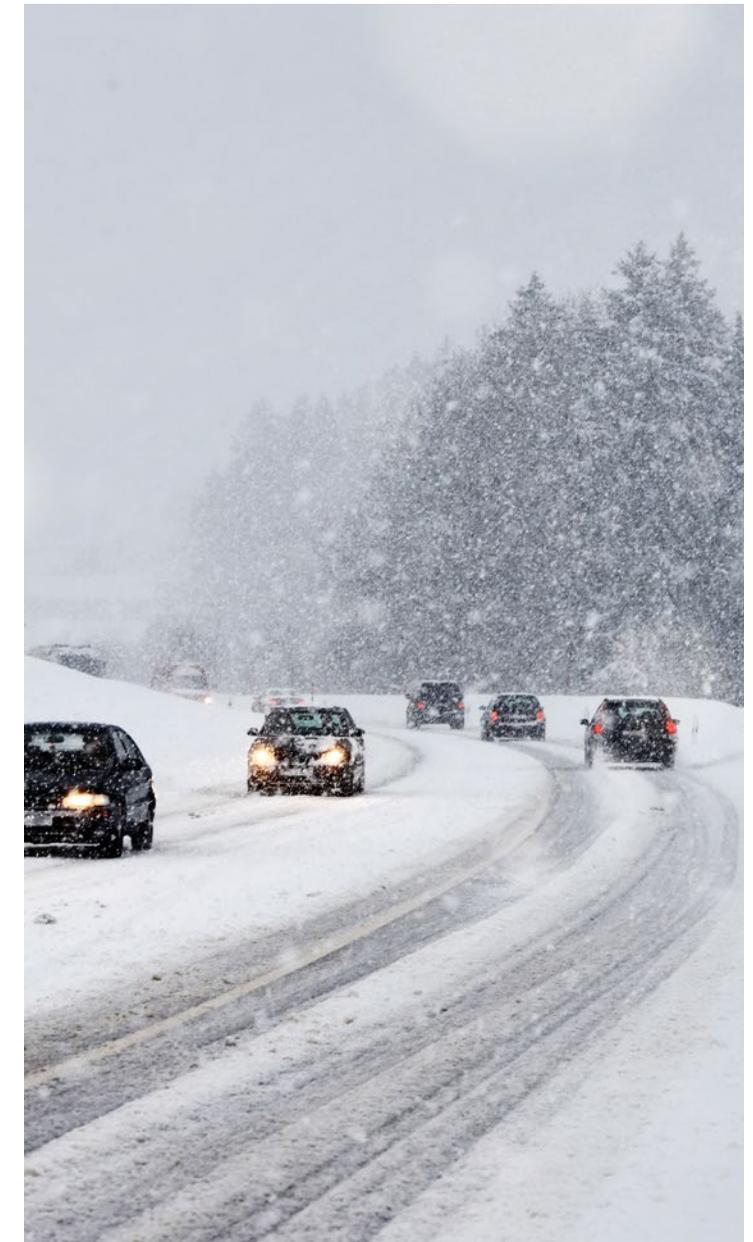
Figure 12 : Effet des catastrophes météorologiques sur le REC (net de réassurance)



Source : Aviva Canada. Lorsque l'effet sur le ratio d'exploitation combiné (REC) d'Aviva Canada est conforme aux prévisions, le pourcentage est de 0 %. Un résultat inférieur aux prévisions se traduira par un pourcentage négatif (une réduction du REC) et un résultat supérieur aux prévisions, par un pourcentage positif (une augmentation du REC).

¹⁹ Le Bureau du surintendant des institutions financières, notre organisme de réglementation local, a établi un calendrier en vue d'une protection de 1:500 qui a été mis en place en janvier 2022 (avant cela, la couverture prévoyait jusqu'à un événement d'une périodicité de 490 ans).

²⁰ Seules les données de 2021 accompagnées du symbole AS ont fait l'objet d'un rapport indépendant d'assurance raisonnable. La déclaration de PwC à ce sujet se trouve dans le présent document, de même qu'un lien vers le Rapport sur les critères de déclaration d'Aviva.



Limitations

L'estimation des émissions absolues et de l'empreinte carbone se heurte à des limites importantes, compte tenu de la nature émergente des méthodes et des données utilisées. Ci-après, quelques précisions.

Qualité des données

Le calcul exact des indicateurs liés aux changements climatiques dans les portefeuilles d'investissement nécessite des données de grande qualité sur les titres, y compris des données sur les émissions de GES des sociétés sous-jacentes qui entrent dans la composition de ces portefeuilles. Bon nombre d'entreprises mesurent et rendent publiques leurs émissions, ce qui contribue au type de données de grande qualité dont les investisseurs ont besoin pour calculer efficacement les indicateurs liés aux changements climatiques des portefeuilles. Cependant, elles sont aussi nombreuses à ne pas avoir encore emprunté cette voie. Or, cela ne ferait qu'entraver les progrès que pourrait réaliser Aviva à court terme en matière de transparence s'il fallait attendre que toutes les émissions soient mesurées et communiquées au public pour avoir accès aux données disponibles. Des estimations sont donc utilisées au besoin, ce qui réduit la fiabilité des indicateurs, puisque les émissions estimées peuvent ne pas refléter avec précision les émissions réelles d'une entreprise donnée. Si des entreprises de la base de données de MSCI n'ont pas communiqué leurs émissions, MSCI a recours à des méthodes exclusives pour en faire une estimation.

Décalage des données

Les données ESG sont souvent communiquées avec un décalage par rapport aux données financières, la plupart des données ESG étant présentées annuellement et leur production prenant beaucoup de temps. Par ailleurs, il peut y avoir un décalage entre le moment où les données sont communiquées par les entreprises et celui où elles sont incorporées dans l'ensemble de données produit par MSCI. Bien qu'Aviva ait cherché à atténuer les effets d'un tel décalage sur les estimations en faisant varier la date d'analyse des placements et la date de calcul des émissions, les données sur les émissions incluses dans l'analyse d'un placement donné chaque année peuvent correspondre, pour au moins un sous-ensemble de placements compris dans l'analyse, aux émissions de GES des années précédentes.

Tournés vers l'avenir

Nous agissons concrètement en faveur du climat et sommes déterminés à améliorer la résilience du système financier, de notre économie et de la société en général. En contribuant à la transition vers un avenir à faible émission de carbone, nous aiderons nos clients, nos employés et notre entreprise.

Et nous avons encore plus à faire. Il faut nous concentrer sur l'exécution de notre plan de transition climatique à l'échelle d'Aviva plc. Nous allons mener les actions nécessaires pour atteindre notre cible ZÉN dans nos activités et notre chaîne d'approvisionnement d'ici 2030 et dans nos investissements et notre production d'ici 2040. C'est pourquoi nous nous sommes donné des objectifs fondés sur la science et qui concordent avec la trajectoire de limite de réchauffement maximal à 1,5 °C pour nos activités, notre chaîne d'approvisionnement et nos investissements. De plus, nous réaliserons ces objectifs en nous efforçant de réduire notre empreinte sur la biodiversité et la nature afin d'augmenter la résilience des écosystèmes en général.

Par ailleurs, Aviva Canada entend poursuivre ses efforts de communication concernant les risques et les occasions que représentent les changements climatiques pour notre entreprise. Nous continuerons d'apporter notre contribution, en collaborant avec d'autres acteurs du secteur des services financiers et des secteurs privé et public, pour accélérer la transition vers un avenir à faible émission de carbone. Nous sommes pleinement engagés à bâtir un plus bel avenir pour tous les Canadiens et Canadiennes.

Bâtir des collectivités plus solides

En 2021, nous avons atteint notre objectif mondial consistant à investir 2 % des bénéfices annuels d'Aviva dans la collectivité et nous n'avons eu de cesse d'encourager nos employés à redonner aux causes qui leur importent le plus grâce à notre programme de bénévolat et de dons Le cœur en action. Nous avons également contribué à réduire le nombre de blessures et de décès sur les routes canadiennes grâce à l'initiative Unis pour des routes plus sûres d'Aviva Canada.

« Il faut défendre ce en quoi nous croyons pour que la durabilité soit l'un des piliers de notre entreprise. Nous croyons qu'il faut faire de grands changements pour aider les gens et les collectivités à devenir plus forts et plus résilients – et ainsi être mieux outillés pour faire face aux revers. »

Paul Fletcher, chef des Affaires générales

Aviva redonne à la collectivité en 2021²¹

- **4 044** heures de bénévolat
- **2 113 185 \$** en dons des employés
- **243 418 \$** en dons paritaires de l'entreprise
- **2 690 915 \$** d'investissement dans la collectivité (y compris la valeur des compétences)
- **~61 000** personnes aidées au Canada : 58 298 directement; 2 500 indirectement

²¹ Les données sur notre investissement dans la collectivité respectent la norme internationale de mesure et de gestion des retombées sociales d'une entreprise B4SI.

Le programme Le cœur en action appuie les efforts de bienfaisance de nos employés en leur accordant des congés rémunérés pour faire du bénévolat au sein de la collectivité et en versant l'équivalent de leurs dons personnels (à concurrence de 300 \$ par an) au profit des causes qui leur tiennent le plus à cœur. Nous doublons également le montant des fonds recueillis dans le cadre de collectes de fonds en équipe à concurrence de 5 000 \$ par équipe.

Bénévolat pendant les heures de travail : Nos employés ont droit à trois jours de congé rémunéré par année pour faire du bénévolat au sein de leur collectivité. Qu'il s'agisse de bénévolat virtuel destiné à mieux comprendre comment contribuer à un Canada diversifié et inclusif, ou de planter des arbres, nous sommes fiers que nos employés prennent le temps de bâtir des collectivités plus fortes, plus résilientes et plus inclusives.

Bénévolat auprès de la Croix-Rouge canadienne

« Mon engagement auprès de la Croix-Rouge canadienne a débuté en tant que bénévole dans le cadre du programme Partenaires dans l'action dans la région du Grand Toronto. J'ai rapidement mis ma formation en pratique en faisant du bénévolat dans un centre d'hébergement temporaire pour des personnes délogées par l'incendie d'un immeuble à Toronto. Je trouve que le bénévolat pour la Croix Rouge est personnellement gratifiant, car il me permet de redonner à la collectivité et d'aider des personnes dans le besoin tout en faisant appel à mes propres connaissances et en acquérant de nouvelles compétences. Récemment, j'ai travaillé sur le projet de cartographie des ressources de Connexion Nouveau-Brunswick, dans le cadre duquel a été mis à jour un répertoire des services offerts aux personnes âgées dans les collectivités locales – une initiative particulièrement importante en temps de pandémie. »

Don Williams, v.-p. a. et responsable, Service national | Automobile des entreprises | Grands comptes et assurance spécialisée d'Aviva

Nos employés en action

Credit Valley Conservation

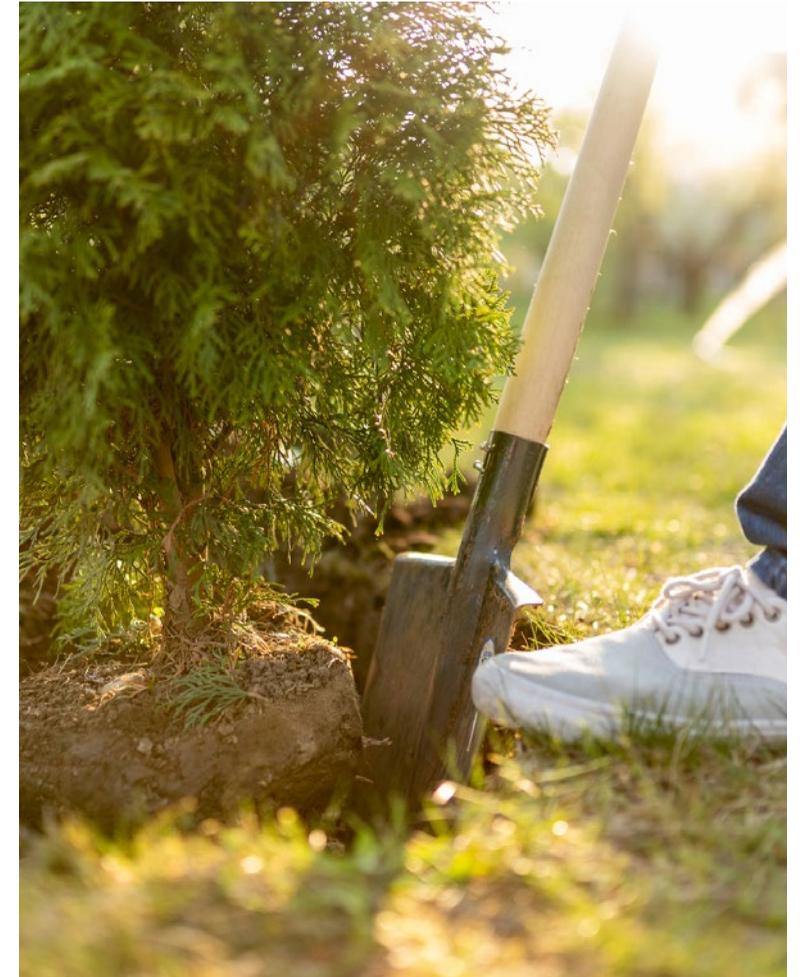
En octobre, nos employés et leurs familles ont passé une matinée à la Credit Valley Conservation, où ils ont planté des arbres et des arbustes pour aider la collectivité à être plus durable et à se préparer à faire face aux changements climatiques. Le projet Credit Valley est l'un des sept projets qu'Aviva Canada soutient dans le cadre du [Programme de subvention nature et climat du WWF-Canada](#).

« Planter des arbres est ce qu'il y a de mieux à faire pour rendre la planète plus verte, plus vivante et plus saine. Sans les arbres, la vie humaine, et celle des autres espèces sur terre, est impossible. »

Siva Mathiaparanam, gestionnaire, Documents et courrier numérique | Services aux entreprises | Finance

« C'était la première fois que mon épouse et moi plantions des arbres. Nous en avons planté trois et en avons reçu un gratuitement pour notre cour. C'était gratifiant de savoir que nous étions en train d'aider à lutter contre les changements climatiques, même de façon modeste, tout en aidant directement la collectivité, puisque ces arbres vont grandir et contribuer à un air plus pur. Je pense que nous partageons tous la responsabilité de préserver cette planète, que ce soit en plantant des arbres ou en modifiant légèrement son mode de vie. Je suis fier de travailler pour une entreprise qui prend des mesures proactives dans la lutte en faveur du climat. »

Nick Masood, rédacteur production, Automobile | Solutions Petites entreprises



La lutte contre la perte de biodiversité et les dérèglements climatiques

Nous nous sommes associés au Fonds mondial pour la nature (WWF-Canada) en 2021, en investissant plus de 2 millions de dollars, sur trois ans, dans son Programme de subvention nature et climat afin de lutter contre la perte de biodiversité et les dérèglements climatiques²². Le nouveau partenariat d'Aviva Canada avec le WWF-Canada, axé sur le climat, s'inscrit dans le prolongement de l'annonce faite en mars d'un objectif de zéro émission nette d'ici 2040.

L'investissement d'Aviva Canada aidera le Programme de subvention nature et climat du WWF-Canada à identifier et à soutenir les groupes locaux et les organisations autochtones qui restaurent les terres et les littoraux dégradés dans le but d'améliorer les habitats et de capter le carbone. Le programme appuiera des projets axés sur la plantation d'arbres et de graines et de plantes indigènes, la restauration des débits naturels d'eau salée, la stabilisation des berges et la création et l'amélioration d'habitats dans les zones côtières, les anciens sites agricoles, les zones riveraines, les zones humides et les forêts.

En avril 2021, sept projets ont été subventionnés. Combinés, les travaux des bénéficiaires de cette subvention permettront de restaurer plus de 100 hectares d'habitats pour soutenir la faune et absorber le carbone.

1. **ALUS Canada** : Programme aidant les agriculteurs et les éleveurs à contribuer à la restauration de la nature à Chatham-Kent, en Ontario, ainsi que dans la région de l'Outaouais, au Québec
2. **Credit Valley Conservation** : Mise en œuvre du projet d'intendance communautaire *Hungry Hollow Sustainable Neighborhood Action Plan* à Halton Hills
3. **Canards Illimités Canada** : Maintien des terres humides de la plaine inondable du fleuve Saint-Jean et mesure de l'accumulation de carbone dans les terres humides côtières
4. **Hammond River Angling Association** : Technologie de la haie vive : utilisation d'arbustes pour séquestrer le carbone et restaurer le ruisseau Palmer
5. **Nottawasaga Valley Conservation Authority** : Projet *Take a load off* : restauration de l'habitat et de la qualité de l'eau dans la vallée de Nottawasaga
6. **Comox Valley Project Watershed Society – Kus-Kus-Sum** : Restauration d'un habitat clé pour rétablir les services écosystémiques et renforcer la résilience côtière
7. **SeaChange Society** : Projet de récupération du carbone bleu de la péninsule de Saanich

²² Selon le WWF-Canada, le Canada est confronté à une double crise : la perte de biodiversité et la dégradation du climat. Le déclin des espèces en péril est dû en grande partie à la perte d'habitat, qui est également à l'origine de la crise climatique. Un tiers des émissions de gaz à effet de serre à l'origine des changements climatiques résulte de la destruction des arbres, de la couverture végétale, des tourbières et des plantes et écosystèmes du littoral. Les solutions climatiques naturelles utilisent les pouvoirs uniques de la nature pour capter et stocker le carbone, ce qui contribue à atténuer les effets des changements climatiques et à protéger les espèces.

« *En tant qu'assureur de premier plan, nous sommes à même de constater les effets dévastateurs des changements climatiques. Il ne sert à rien de réparer une maison si l'on ne se préoccupe pas de l'environnement naturel et de la dégradation des terres et des littoraux. Nous sommes très fiers de nous associer au WWF-Canada pour mener cette charge et apporter des changements significatifs dans les collectivités de partout au Canada.* »

Jason Storah, chef de la direction

Un sondage réalisé par Aviva Canada a révélé que 89 % des Canadiens et Canadiennes jugent important de protéger la nature et la biodiversité pour résoudre la crise climatique. Afin de répondre rapidement à l'urgence climatique et d'aider à atteindre les objectifs de l'Accord de Paris sur le climat, Aviva et le WWF unissent leurs forces pour mener la lutte contre les changements climatiques sur les principaux marchés d'Aviva.



Aviva et la Croix-Rouge canadienne, des résultats positifs en matière de santé et le soutien de communautés inondées

Programmes de santé et de bien-être communautaires : Au cours des cinq dernières années, Aviva Canada a versé 750 000 \$ pour aider la Croix-Rouge canadienne à faciliter l'accès de personnes vieillissantes et vulnérables vivant avec une maladie ou une blessure à des services et des ressources de santé communautaires. À titre de partenaire fondateur des Programmes de santé et de bien-être communautaires de la Croix-Rouge, notre travail avec cet organisme continue à produire des résultats positifs en matière de santé dans les collectivités canadiennes. De plus, notre financement continu soutient la banque alimentaire mobile de la Croix-Rouge, qui livre des paniers de nourriture saine directement à domicile, de même que son programme de prêt d'équipement médical (HELP), qui fournit de l'équipement médical pour permettre à des personnes victimes d'une maladie ou d'une blessure de se rétablir de façon autonome et dans la dignité.

Inondations en Colombie-Britannique : En 2021, notre partenariat s'est concentré sur les collectivités de la Colombie-Britannique touchées par des inondations dévastatrices. Le don de 50 000 \$ qu'Aviva Canada a versé au Fonds Inondations et événements météorologiques extrêmes en Colombie-Britannique de la Croix-Rouge canadienne a permis de venir en aide d'urgence à une trentaine de personnes, notamment en leur procurant un abri, de la nourriture, des vêtements et d'autres produits de première nécessité après qu'elles ont été forcées d'évacuer. Les fonds ont également été utilisés pour aider à mettre en place des sites d'accueil, des équipes mobiles d'intervention d'urgence et pour fournir une aide financière d'urgence à plus de 7 200 ménages qui y étaient admissibles.



« La situation désastreuse en Colombie-Britannique nous rappelle une fois de plus que les changements climatiques rendent les Canadiens et Canadiennes extrêmement vulnérables – sur les plans physique, émotionnel et financier. En tant qu'assureurs, nous devons les aider à atténuer les changements climatiques, à s'y adapter et à faire fléchir la courbe de ces tendances alarmantes. »

Jason Storah, chef de la direction

Le programme Unis pour des routes plus sûres d'Aviva

Grâce à notre programme Unis pour des routes plus sûres, nous contribuons à réduire le nombre de blessures et de décès sur les routes au Canada, et nous avons continué, en 2021, à rassembler différents acteurs, technologies et outils éducatifs pour renforcer la sécurité de nos routes et de nos collectivités.

L'Accélérateur Villes sécuritaires et connectées

Ce programme soutient les entreprises émergentes qui s'efforcent de relever des défis que présentent la sécurité routière, la mobilité et les villes intelligentes. Aviva Canada et son partenaire Highline Beta collaborent de près avec chaque jeune entreprise, leur offrant du mentorat et de l'aide pour accélérer l'élaboration ou le déploiement de solutions novatrices.

Dans le cadre de ce programme, nous avons financé trois nouvelles entreprises en démarrage dont les travaux auront une incidence sur la sécurité routière de collectivités canadiennes et qui en feront des zones plus sûres et plus inclusives pour tous les usagers de la route, y compris les conducteurs, les cyclistes et les piétons :

- **AutoGuardian By SmartCone** permet aux municipalités d'améliorer la circulation et de renforcer la sécurité des routes et des intersections pour tous. Son infrastructure de sécurité intelligente, première du genre, utilise la technologie de l'IA pour rendre plus sensibles aux dangers les conducteurs, les navettes autonomes, les cyclistes et les piétons et ainsi réduire les temps de réaction et augmenter la sécurité routière.
En novembre, un projet pilote AutoGuardian mené à Beaumont, en Alberta, a confirmé que l'ajout de feux clignotants à des carrefours sans signalisation était bénéfique, puisqu'on a enregistré une baisse de la vitesse moyenne des véhicules pendant les heures d'ouverture des écoles et des bureaux, ce qui peut réduire considérablement les risques d'accident ou la gravité des collisions. Les municipalités peuvent donc utiliser cette technologie pour cerner les zones où il faut agir pour renforcer la sécurité.
- **Numina** mesure le flux de circulation dans les rues et les espaces ouverts, grâce à des capteurs exclusifs qui tirent profit de la vision artificielle tout en protégeant la vie privée. Ces données aident les urbanistes, les entreprises de mobilité et d'autres intervenants à concevoir des systèmes plus accessibles et plus sécuritaires pour les usagers de la route, les vélos, les fauteuils roulants, les poussettes et bien plus encore. Dans le cadre de ce projet pilote, l'équipe Numina peut en apprendre plus sur la manière dont cette nouvelle technologie pourrait être commercialisée auprès des compagnies d'assurance, des municipalités et autres.
- **Weatherlogics** fournit des prévisions météorologiques détaillées pour tous les axes routiers du Canada et des États-Unis. La technologie de Weatherlogics génère également des prévisions météorologiques spécialisées pour différents secteurs d'activité, comme l'agriculture, l'assurance et les transports, afin d'aider les gens à prendre des décisions importantes en fonction de la météo. Elle exploite différents facteurs, tels que la température de la chaussée, l'ensoleillement, la vitesse du vent, etc., pour déterminer les changements de l'état des routes et améliorer la sécurité routière des conducteurs.
Grâce à ce projet pilote, l'entreprise fait évoluer sa technologie en développant des cas d'utilisation commerciale pour la plateforme météorologique, et elle est prête à rencontrer le plus grand nombre possible d'entreprises des domaines du transport, de l'assurance et de l'agriculture pour accélérer sa croissance.



Parachute et Aviva

Notre partenariat avec Parachute, l'organisme de bienfaisance national canadien dédié à la prévention des blessures, est axé sur le programme Sécurité Routière Primaire (SRP), qui vise à augmenter la sécurité des zones scolaires dans les collectivités canadiennes.

En 2021, le projet a bénéficié à plus de 7 000 élèves du primaire et à 600 enseignants, a compté 12 équipes de direction SRP composées de 117 personnes, et accordé 12 subventions à des communautés scolaires.

Quelques faits saillants :

- Ouverture du programme à trois écoles autochtones de la Saskatchewan – l'école primaire Belle Point (Première nation de Lac La Ronge), l'établissement d'enseignement Nawigizigweyas (Première nation de Yellow Quill) et l'école communautaire Kopahawakenum (Première nation de Flying Dust). Parachute a participé à la constitution de leurs équipes de direction et a organisé une séance d'orientation pour communiquer les principaux éléments de ce programme de trois ans.
- Formation de six écoles des provinces de l'Atlantique sur les méthodes de collecte de données et animation des réunions des équipes de direction SRP : école primaire King Street, Miramichi, N.-B.; école primaire Priestman Street, Fredericton, N.-B.; école primaire Bedford South, Bedford, N.-É.; école primaire Sackville Heights, Sackville, N.-É.; école primaire Kingswood, Hammonds Plains, N.-É.; et école primaire et secondaire de premier cycle Bridgewater, Bridgewater, N.-É.
- Travail de concert avec l'école publique Phoebe Gilman, l'école St. Stephen et l'école primaire catholique St. Stephen en Ontario pour mettre en œuvre, au cours de l'été, des changements à l'environnement bâti fondés sur des données probantes, tels que des dos-d'âne et des poteaux flexibles pour ralentir la circulation aux abords de ces écoles.
- Création d'une vidéo, en français et en anglais, sur la sécurité dans les zones scolaires pour sensibiliser le public à la sécurité dans les zones scolaires et promouvoir le programme SRP.
- Avancement du projet pilote Aviva MicroTraffic, dans le cadre duquel des recommandations ont désormais été formulées, y compris sur les mesures à prendre pour remédier aux violations des panneaux d'arrêt. Les partenaires étudient actuellement la possibilité de mettre en œuvre ces mesures, qui ont le potentiel de prévenir les blessures et les décès de la route dans les zones scolaires.

Les mères contre l'alcool au volant (MADD Canada)

Nous nous sommes associés à l'organisme MADD Canada (Les mères contre l'alcool au volant) pour soutenir le programme SmartWheels en Ontario, afin de sensibiliser les enfants de 9 à 11 ans aux risques liés à la consommation d'alcool et de drogues ainsi qu'à la conduite avec facultés affaiblies. Ce programme, qu'Aviva a commandité pour l'année scolaire 2020–2021, a été déployé auprès de plus de 10 000 élèves dans 150 écoles en Ontario.

SmartWheels est aussi une salle de classe mobile conçue pour enseigner aux enfants des stratégies de sécurité qu'ils pourront employer quand ils seront plus grands²³. L'enseignement a recours à des vidéos percutantes et à la technologie pour sensibiliser les jeunes aux risques de la conduite sous l'influence de l'alcool ou de la drogue – bien avant qu'ils aient l'âge de prendre le volant.

Le programme comprend des présentations et des vidéos de réalité virtuelle et prévoit l'utilisation de tablettes, de lunettes de réalité virtuelle et de scénarios de prise de décision, mais l'outil pédagogique le plus efficace reste le récit personnel d'une victime en raison de son incidence profonde sur les élèves.



²³ Selon MADD Canada, les accidents de la route sont la principale cause de décès chez les jeunes de 16 à 25 ans. L'alcool ou les drogues sont en cause dans environ 55 % des cas. La consommation d'alcool et de cannabis commence dès l'âge de 11 ans, selon d'autres études. De tels chiffres ont de quoi inquiéter tous les parents.

Intégrer le principe de la durabilité dans nos activités

L'ambition de durabilité d'Aviva guide nos actions pour bâtir un plus bel avenir. Nous nous sommes engagés à faire du principe de la durabilité une constante dans toutes les facettes de nos activités... dans notre façon de prendre des décisions, de nous comporter et de communiquer.

Nous y parvenons en :

- adoptant des normes de durabilité élevées sur les enjeux comme l'investissement responsable, les droits de l'homme et l'éthique professionnelle;
- créant un lieu de travail inclusif et diversifié;
- établissant un processus rigoureux de gouvernance, d'évaluation et de production de rapports en matière de durabilité;
- contribuant à animer le débat public sur la durabilité dans notre secteur et au-delà.

En plus d'appuyer nos clients à chaque étape de leur vie grâce à un excellent service à la clientèle, nous accordons la priorité à des questions fondamentales comme la protection des données, la lutte contre la corruption et la criminalité financière, la protection des clients vulnérables, le respect des droits de l'homme et le soutien des droits et du bien-être des employés. Nous avons mis en place des politiques claires et des systèmes pour garantir des normes élevées dans tous ces domaines fondamentaux.



Le maintien de normes élevées

Notre structure de gouvernance : Grâce à une structure de gouvernance bien établie, nous pouvons compter sur une équipe de direction solide, une orientation claire et un puissant appui pour mettre en œuvre des initiatives opérationnelles à la fois durables et responsables. En 2021, Aviva plc a mis sur pied un Comité directeur sur l'ambition de durabilité d'Aviva, qui comprend le chef de la direction d'Aviva Canada, afin de piloter et de surveiller la réalisation de notre plan et de nos objectifs mondiaux. Nous avons créé un comité directeur canadien sur le climat, chargé de la réalisation de notre ambition climatique à l'échelle d'Aviva Canada, ce qui comprend l'identification, l'évaluation et la gestion des risques et des occasions liés aux changements climatiques. Il se compose de huit membres du Conseil de direction qui sont chacun responsable de la réalisation de nos engagements en faveur du climat. Nous avons défini clairement les rôles et responsabilités individuels, avons convenu d'indicateurs de rendement clés (IRC) en matière de durabilité et avons documenté la démarche. Ce sont les comités de gouvernance du conseil d'administration du Groupe qui chapeautent notre stratégie d'affaires en matière de responsabilité et de durabilité à l'échelle mondiale, de même que les politiques qui les sous-tendent.

Notre formation sur la protection de l'entreprise et des renseignements personnels :

Le respect de la confidentialité ainsi que la protection de l'information opérationnelle et des renseignements personnels de nos clients, de nos employés, de nos partenaires et de nos fournisseurs s'inscrivent dans les priorités d'Aviva. En conséquence, notre personnel est tenu de suivre annuellement la Formation sur la protection de l'entreprise et des renseignements personnels, dans le cadre de laquelle leur sont expliquées les dispositions à prendre pour la protection de toutes les catégories d'information.

²⁴ Pour en savoir plus, veuillez consulter la [Déclaration universelle des droits de l'homme](#).

²⁵ Pour en savoir plus, veuillez consulter la [Déclaration de principes tripartite sur les entreprises multinationales et la politique sociale](#).

²⁶ Pour en savoir plus, veuillez consulter [Les dix principes du Pacte mondial des Nations Unies](#).

²⁷ Pour en savoir plus, veuillez consulter le [site Web consacré aux Principes d'autonomisation des femmes](#) (angl. seul.).

²⁸ Fondé sur trois piliers distincts, le cadre PRR (« protéger, respecter et réparer ») définit les rôles complémentaires des secteurs privé et public en ce qui a trait aux affaires et aux droits de la personne : 1. Les pays ont le devoir de protéger, de respecter et de promouvoir les droits de la personne. 2. Les entreprises ont la responsabilité de respecter les droits de la personne. 3. Les personnes victimes de préjudices commis par des entreprises doivent avoir accès à des réparations. Les entreprises doivent donc tenir compte des répercussions que peuvent avoir leurs actions, leurs activités et leurs relations commerciales sur les droits de la personne et évaluer ces répercussions en amont. Elles doivent se préoccuper et s'occuper des incidences qu'elles ont sur la vie de tous leurs intervenants, indépendamment du droit national où elles exercent leurs activités.

²⁹ Les Principes régissant les entreprises dans le domaine des droits de l'enfant, créés par le Pacte mondial des Nations Unies, l'UNICEF et Save the Children, forment la première série complète de principes établis pour aider les entreprises à assumer un large éventail de responsabilités et à prendre des mesures sur le lieu de travail, dans le marché et dans la communauté pour respecter et soutenir les droits de l'enfant. Des renseignements complémentaires sont disponibles à l'adresse <https://www.unicef.ch/sites/default/files/2019-09/Principes-Regissantles-Entreprises-dans-le-Domaine-des-Droits-de-l'enfant.pdf>.

Notre Code d'éthique professionnelle : Notre Code d'éthique professionnelle définit nos normes déontologiques rigoureuses et veille à ce que nous exerçons nos activités de façon responsable et transparente. Il énonce les principes fondamentaux et les normes minimales de comportement que les employés d'Aviva doivent observer pour être irréprochables dans leurs actions et pour mériter la confiance de nos clients et autres parties prenantes. Chaque année, tous nos employés, à tous les échelons, doivent lire notre Code et attester qu'ils en ont pris connaissance.

Notre service de signalement Alerte-nous : Aviva Canada préconise une « culture du signalement » dans toute l'entreprise. Nous nous attendons en effet à ce que tous les collaborateurs d'Aviva fassent ce qu'il faut pour protéger nos clients, nos actifs, notre réputation et nos collègues. Notre service de signalement tiers, Alerte-nous, comprend un service de dénonciation confidentiel et sécurisé qui permet à tous les employés de faire part de tout soupçon ou de toute préoccupation de manière confidentielle en vue d'une enquête indépendante. Nous prenons au sérieux tous les signalements reçus, et nos employés peuvent être certains qu'ils seront entendus, protégés et soutenus.

L'esclavage des temps modernes et les droits de l'homme : Notre politique sur les droits de l'homme définit notre engagement mondial à respecter les droits de la personne et identifie les parties prenantes et les enjeux clés pour notre entreprise.

À l'échelle mondiale, Aviva s'engage pleinement à respecter les droits de la personne en application de la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies (ONU)²⁴, des normes fondamentales du travail et de la Déclaration de principes tripartite sur les entreprises multinationales et la politique sociale de l'Organisation internationale du Travail (OIT)²⁵, des principes du Pacte mondial des Nations Unies relatifs aux droits de l'homme et aux normes du travail²⁶, des Principes d'autonomisation des femmes²⁷ et des Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme qui précisent le cadre de référence « protéger, respecter et réparer » (PRR) des Nations Unies²⁸. Nous défendons aussi les valeurs qui sous-tendent les Principes régissant les entreprises dans le domaine des droits de l'enfant²⁹.

En 2021, Aviva plc a publié sa plus récente Déclaration concernant l'esclavage des temps modernes. Elle a également mené à l'échelle du Groupe une évaluation d'impacts conforme au principe de diligence raisonnable en matière de droits de l'homme, afin de créer un plan d'action pour 2022-2023.

Nos fournisseurs : Nous tenons à une chaîne d'approvisionnement responsable et durable. Pour cela, nous procédons à des vérifications approfondies à l'égard de tous nos fournisseurs éventuels, et tous nos collaborateurs sont tenus de se conformer à notre Code de conduite des fournisseurs. De plus, nous les sensibilisons au fil du temps aux enjeux liés à la pérennité écologique et les encourageons à lutter concrètement, dès maintenant, contre les menaces comme les changements climatiques.



Aviva, défenderesse de la diversité et de l'inclusion

La force d'Aviva repose sur la diversité de sa main-d'œuvre et l'inclusivité de sa culture organisationnelle. Aviva Canada est heureuse d'être la première grande entreprise de services financiers au Canada à atteindre la parité hommes-femmes (50-50) au sein de son équipe de direction (v.-p. et échelons supérieurs). Nous appuyons activement le perfectionnement professionnel des femmes et avons plus que triplé le nombre de femmes dans le cadre de la planification de la relève au cours des quatre dernières années. Nous nous faisons les champions de la diversité et de l'inclusion parce que nous savons que des collectivités plus fortes et plus résilientes se construisent grâce à des points de vue divers et des cultures inclusives.

Reconnaissance de la valeur de chaque employé d'Aviva : Les cinq principaux domaines d'intérêt d'Aviva Canada en matière de diversité et d'inclusion – qui traitent des questions de race et d'ethnicité, d'orientation sexuelle et d'identité de genre, de parité entre les sexes, de vieillissement et d'âgisme et, enfin, d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap – sont portés par cinq communautés d'employés : Origines, Fierté Aviva, Générations, AvivAccessibilité et AvivÉgalité. Ensemble, elles offrent un espace sûr pour que nos employés puissent faire entendre leur voix et mettre en commun leurs expériences.

En 2021, reconnaissant l'importance du travail effectué sur le front de la diversité et de l'inclusion, nous avons accordé 100 000 \$ – à raison de 20 000 \$ à chacune de ces cinq communautés. Ces sommes seront allouées à des partenariats caritatifs visant à soutenir ce travail essentiel de faire du Canada une nation à la fois diversifiée et inclusive.

Notre Communauté des Origines explore la diversité et se fait la porte-parole des différences qui unissent les employés d'Aviva sur la base de leur race, de leur ethnicité, de leur foi, de leur bagage culturel et de leur milieu socio-économique. En 2021, la communauté :

- a soutenu la formation organisée par l'entreprise sur les préjugés inconscients que 98 % de nos employés ont suivie jusqu'à présent;
- a fourni des ressources à l'occasion de la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation;
- a lancé le programme de stage pour étudiant noir, dans le cadre duquel des étudiants de niveau postsecondaire se sont joints à nous pour un stage de quatre mois en vue de développer leur sens des affaires, d'acquérir de l'expérience en assurance et d'avoir l'occasion de travailler avec des leaders inspirants; et
- a établi un partenariat avec le Global Indigenous Development Trust pour créer des occasions de développement économique local dans les communautés autochtones grâce à l'encadrement, le mentorat, la création de liens et la responsabilisation; ainsi qu'avec le Jean Augustine Centre for Young Women's Empowerment afin de renforcer l'estime de soi et la confiance en soi des jeunes femmes en exerçant une influence positive sur leur vision de la vie, en élargissant leurs horizons et en les aidant à s'émanciper.

Notre Communauté Fierté Aviva favorise un environnement de travail où tous peuvent afficher leurs couleurs et réaliser leur plein potentiel. Elle sensibilise la communauté **LGBTQ2S+** et ses alliés tout en militant en leur faveur, et crée une culture de promotion et de représentation au sein d'Aviva dans laquelle on se sent à l'aise. En 2021, la communauté :

- a célébré le Mois de la Fierté en sensibilisant les employés et en les informant sur l'alliance inclusive, les questions intéressant les personnes LGBTQ2S+ et l'utilisation des pronoms et des termes associés à l'orientation sexuelle; et
- a établi un partenariat avec The 519 (site en angl. seul.) pour étendre la portée de son programme de sécurité alimentaire et appuyer son initiative d'apprentissage et de garde d'enfants pour les nouveaux arrivants au Canada. Le premier programme vise à réduire l'insécurité alimentaire et l'inaccessibilité à la nourriture, tandis que le second voit au bien-être des enfants de réfugiés et de nouveaux arrivants LGBTQ2S+ en proposant des ateliers sur l'art d'être parent, un programme de garde d'enfants, ainsi qu'une programmation artistique et culturelle.

« *The 519 est un espace de changement à travers lequel l'organisme s'efforce de faire une réelle différence et œuvre à promouvoir l'inclusion, la compréhension et le respect. Je crois que cet organisme de bienfaisance, qui s'aligne sur nos valeurs et soutient le thème de notre Communauté Fierté Aviva, à savoir la sensibilisation et la promotion d'un environnement sûr où tous peuvent afficher leurs couleurs, est le partenaire idéal avec lequel s'associer.* »

**Julie Manske, vice-présidente adjointe,
Assurance des entreprises**



Notre Communauté des Générations souhaite créer une force de travail intergénérationnelle, flexible et collaborative au sein d'Aviva Canada. En 2021, la communauté :

- s'est concentrée sur le bien-être financier, en inaugurant l'année avec un événement axé sur les REER et en créant une trousse d'outils qui non seulement permet aux employés d'épargner et à laquelle ils peuvent se reporter, mais qui les accompagne également à toutes les étapes de la vie;
- a établi un partenariat avec la [Fondation autochtone de l'espoir](#) pour soutenir les peuples autochtones et sensibiliser le public aux traumatismes intergénérationnels dont ils ont souffert dans les pensionnats. On fait référence notamment à la séparation de générations d'enfants autochtones de leur famille et aux troubles de stress post-traumatique que de nombreuses Premières nations, Inuits et Métis continuent de présenter, tout en essayant de lutter contre le racisme, de favoriser l'empathie et d'inspirer des actions visant à améliorer la situation des peuples autochtones aujourd'hui.

Notre Communauté AvivAccessibilité se fait la porte-parole d'une culture de valorisation, de soutien et de respect de tous les employés d'Aviva afin d'améliorer leur bien-être et leur résilience, de sorte que chacun puisse venir au travail en étant pleinement soi-même. Durant l'année, la communauté :

- a fourni des ressources en matière de santé et de bien-être, notamment des cours de conditionnement physique virtuels et les services de nutritionnistes;
- a soutenu la [Fondation de l'hôpital de réadaptation pour enfants Holland Bloorview](#) (site en ang. seul.) dans le cadre de sa campagne anti-stigmatisation *Dear Everybody* et de son fonds de soutien aux familles (*Family Support Fund*). *Dear Everybody* est un mouvement national visant à mettre fin à la stigmatisation et à éliminer les préjugés à l'égard des personnes handicapées, tandis que le *Family Support Fund* aide à répondre aux besoins financiers des familles qui reçoivent des services au Holland Bloorview.

« Nous avons choisi le Holland Bloorview en raison du travail incroyable que l'hôpital a accompli pour mettre fin à la discrimination à l'égard des personnes vivant avec un handicap. Nous sommes également fiers de soutenir son programme de financement pour les familles, car il aura une réelle incidence sur le plan financier dans la vie de familles qui s'occupent d'un enfant handicapé. »

Barbara Adamson, spécialiste des opérations courtiers

Notre Communauté AvivÉgalité promeut la diversité, l'égalité et le respect en remettant en cause les stéréotypes et les préjugés sexistes, en changeant les perceptions, en améliorant certaines situations, en célébrant les réalisations des femmes et en reconnaissant les défis qu'elles doivent affronter pour atteindre l'égalité entre les genres au travail. En 2021, la communauté a lancé le premier Programme sur l'accès des femmes aux postes de direction ainsi qu'une série de conférences sur l'accès des femmes aux postes de direction. Elle a également aidé Aviva Canada à entreprendre des travaux novateurs avec le YWCA du Canada, comme suit :

Mettre fin à la violence fondée sur le genre

Aviva Canada est le premier bailleur de fonds du premier *Fonds national de soutien d'urgence aux survivantes* du YWCA du Canada, une initiative qui fournit aux femmes ainsi qu'aux personnes de diverses identités de genre et à leurs familles une aide financière immédiate pour les aider à quitter des conditions de vie violentes ou des refuges, et qui leur fait bénéficier de services de conseil, d'emploi, de garde d'enfants et d'un soutien juridique afin de les accompagner dans leur guérison. En tant que partenaire indispensable de cette initiative, Aviva Canada aide les survivantes à accéder à des subventions pour couvrir les dépenses liées à la réinstallation, dont le premier et le dernier mois de loyer, l'installation des services publics, les frais de déménagement et de transport, et d'autres besoins urgents. Ce fonds sera une véritable bouée de sauvetage pour plus de 300 survivantes et leurs familles en 2022.

Notre **Communauté AvivÉgalité** s'est également associée au YWCA pour soutenir la campagne *16 jours d'activisme contre la violence basée sur le genre* au Canada. La campagne avait pour objectif de renseigner les employés d'Aviva sur la prévalence de la violence fondée sur le genre et de venir en aide aux personnes pouvant être témoins de ce type de violence. Grâce à notre partenariat avec le YWCA, nous avons créé une *Formation à l'intervention de spectateurs* et l'avons hébergée sur notre plateforme d'apprentissage en ligne, l'Université Aviva. Cette formation, qui peut être suivie par tous nos employés, propose des tactiques de soutien aux victimes applicables dans un contexte réel lorsqu'ils sont témoins d'actes de violence.

« La face cachée de la pandémie de COVID-19 a été une forte augmentation de la violence fondée sur le genre. Les gens étant plus que jamais appelés à rester à la maison, il est important que ce soit sûr pour tous. En subventionnant le premier Fonds national de soutien d'urgence aux survivantes du Canada par l'entremise du YWCA, nous soutenons directement des personnes qui fuient la violence; c'est un geste essentiel pour assurer la sécurité à long terme pour tous au Canada. »

Lindsay Scott, rédactrice production principale, Cautionnements

L'égalité d'accès pour tous les clients

Engagement à répondre aux besoins d'accessibilité : Nous appuyons la *Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario* (LAPHO) et son objectif d'égalité d'accès aux biens, aux services, aux installations et à l'emploi. Nous nous engageons à répondre aux besoins des personnes handicapées le plus rapidement possible; à cette fin, nous cherchons à prévenir ou à éliminer les obstacles à l'accessibilité et à satisfaire aux exigences en matière d'accessibilité établies dans la LAPHO.

Cela comprend l'impression de documents d'assurance en gros caractères, en braille ou en d'autres formats, y compris le format PDF accessible, au besoin. En outre, nos sites Internet sont conformes aux *Règles pour l'accessibilité des contenus Web 2.0 (WCAG 2.0)* et offrent une expérience Web accessible à notre clientèle. L'amélioration constante de la convivialité de nos sites demeure l'un de nos engagements continus.

Notre entreprise assure à sa clientèle handicapée un accès égal à ses produits, à ses services et aux autres avantages qu'elle procure à ses clients. Nous n'exerçons aucune discrimination fondée sur le handicap et nous respectons les plus hautes normes en matière d'inclusion dans l'ensemble de nos activités.

L'Université Aviva

Nous avons lancé l'Université Aviva en septembre pour permettre à nos employés d'avoir facilement accès à des outils d'apprentissage et ainsi de progresser dans leur poste et leur carrière. L'expérience de l'Université Aviva est personnalisée en fonction des particularités du poste de l'employé et de ses ambitions professionnelles afin de l'aider à trouver aisément les ressources qui répondent le mieux à ses besoins d'apprentissage et de perfectionnement. La plateforme en ligne propose 16 académies destinées à aider les employés à libérer leur plein potentiel et à atteindre leurs objectifs de carrière.



Le sondage La voix d'Aviva

Le sondage annuel La voix d'Aviva est une formidable occasion pour Aviva d'apprendre de ses employés à quel point ils sont engagés, comment ils pensent que l'organisation se porte et ce que nous devons améliorer. En 2021, notre indice d'engagement a augmenté de 1 % pour atteindre 83 %, ce qui est nettement supérieur à l'indice de référence des principales compagnies de services financiers. Par ailleurs, 89 % de nos employés sont d'accord pour dire qu'Aviva Canada est une entreprise citoyenne; ils sont aussi 89 % à dire qu'ils font des gestes en faveur de la durabilité dans leur environnement de travail; et 70 %, dans le cadre de leur poste.

« La sensibilisation de nos employés est une condition importante pour l'intégration des considérations climatiques dans notre culture. Nous avons tous un rôle à jouer dans la transition vers un avenir à faible émission de carbone. Les solutions pour résoudre la crise climatique évoluent chaque jour, et nous savons que nos employés sont avides d'en savoir plus, de renforcer leurs compétences et de s'impliquer. Notre ambition zéro émission nette nous place au premier plan et nos employés sont impatients de tirer parti des occasions que nous mettons à leur disposition. »

Paul Fletcher, chef des Affaires générales

Notre bilan

Nous sommes fiers de nos réalisations au chapitre de nos activités, de nos employés, de la durabilité et de notre engagement au sein de la collectivité. Voici quelques-unes des récompenses et marques de reconnaissance que nous avons reçues en 2021 :

1. **Insurance Business Canada Awards – Assureur de dommages de l'année** : Les *IBC Awards* saluent les réalisations, le leadership et l'innovation de compagnies d'assurance et de professionnels en assurance exceptionnels. Aviva s'est vu décerner le prix d'Assureur de dommages de l'année, reflet de nos valeurs et de notre engagement envers nos clients, de notre culture d'entreprise et de notre leadership dans différents domaines de l'industrie.

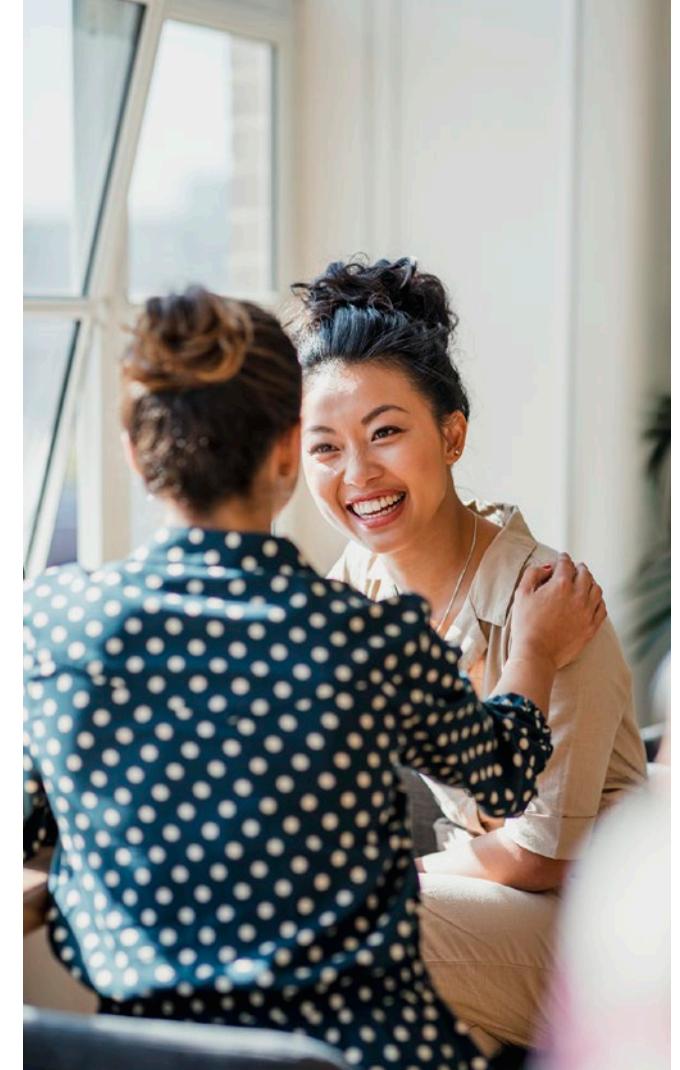
2. **Prix du choix des lecteurs du Toronto Star** : Ces prix braquent les projecteurs sur des personnes et des entreprises exceptionnelles de la région du Grand Toronto. Aviva Canada a remporté les trois prix suivants : Meilleure compagnie d'assurance (prix Or), Meilleure compagnie d'assurance habitation (prix Diamant), Meilleure compagnie d'assurance automobile (prix Diamant).

3. **Prix d'excellence cinq étoiles du magazine Insurance Business Canada** : Aviva a été choisie par les courtiers pour la solidité de ses relations, sa capacité à traiter les sinistres, la solidité de ses produits et son expertise en production.

4. **Insurance-Canada Tech Awards (ICTA) – Prix du choix du public en technologie 2021** : Aviva a été récompensée pour avoir procédé à l'intégration en temps réel de son système de gestion des sinistres à AutoTRADER et pour avoir ainsi accéléré le processus d'évaluation dans les cas de perte totale du véhicule.

5. **Meilleur employeur du Grand Toronto (2022)** : Aviva a été récompensée pour son régime de soins de santé, les options de congé de maternité et de congé parental qu'elle offre aux employés qui veulent fonder une famille, ses options de travail flexible et l'engagement caritatif de ses employés.

6. **Prix Best in Show pour notre campagne de communication RSE Unis pour des routes plus sûres** : Aviva a remporté le *Showcase Award 2021* de l'IMCA.



Conformité aux recommandations du GIFCC

Le tableau ci-dessous rend compte de notre conformité aux recommandations du GIFCC et renvoie aux sections où trouver l'information à communiquer. À l'occasion de son premier rapport, Aviva Canada a adopté une approche de compte rendu intégré afin de témoigner des efforts qu'elle déploie pour prendre en compte les considérations climatiques dans ses processus décisionnels courants.

Piliers du GIFCC	Recommandations du GIFCC quant à l'information à communiquer	Sections où trouver l'information
Gouvernance Communiquer les pratiques de gouvernance à l'égard des risques et des occasions liés aux changements climatiques	a. Décrire la surveillance exercée par la direction quant aux risques et aux occasions liés aux changements climatiques b. Décrire le rôle du conseil d'administration dans l'évaluation et la gestion des risques et des occasions liés aux changements climatiques	Gouvernance : notre structure de gouvernance climatique Gouvernance : notre structure de gouvernance climatique
Stratégie Communiquer les incidences réelles et potentielles des risques et des occasions liés aux changements climatiques sur les activités, la stratégie et la planification financière, lorsque cette information est jugée significative	a. Décrire les risques et les occasions liés aux changements climatiques identifiés par l'organisation à court, moyen et long terme b. Décrire les incidences des risques et des occasions liés aux changements climatiques sur les activités, la stratégie et la planification financière de l'organisation c. Décrire la résilience de la stratégie de l'organisation, compte tenu de différents scénarios en matière de changement climatique, y compris un scénario de hausse de température d'un maximum de 2 °C	Stratégie : cible zéro émission nette pour notre portefeuille d'investissements Stratégie : cible zéro émission nette pour notre portefeuille d'assurance Stratégie : cible zéro émission nette pour nos activités et notre chaîne d'approvisionnement Stratégie : cible zéro émission nette pour notre portefeuille d'investissements Stratégie : cible zéro émission nette pour notre portefeuille d'assurance Stratégie : valeur à risque (VaR) climatique (indicateur d'Aviva) Stratégie : valeur à risque (VaR) climatique (indicateur d'Aviva)
Gestion des risques Communiquer la façon dont l'organisation identifie, évalue et gère les risques liés aux changements climatiques	a. Décrire les processus de l'organisation pour identifier et évaluer les risques liés aux changements climatiques b. Décrire les processus de l'organisation pour gérer les risques liés aux changements climatiques c. Décrire la façon dont les processus pour identifier, évaluer et gérer les risques liés aux changements climatiques sont intégrés à la gestion globale des risques de l'organisation	Gestion des risques : processus d'Aviva pour identifier et gérer les risques liés aux changements climatiques Indicateurs et objectifs : notre processus d'évaluation, de gestion et de surveillance des risques et des occasions liés aux changements climatiques Gestion des risques : processus d'Aviva pour identifier et gérer les risques liés aux changements climatiques Indicateurs et objectifs : notre processus d'évaluation, de gestion et de surveillance des risques et des occasions liés aux changements climatiques Gestion des risques : processus d'Aviva pour identifier et gérer les risques liés aux changements climatiques
Indicateurs et objectifs Communiquer les indicateurs et les objectifs utilisés pour évaluer et gérer les risques et les occasions liés aux changements climatiques, lorsque cette information est jugée significative	a. Présenter les indicateurs utilisés par l'organisation pour évaluer les risques et les occasions liés aux changements climatiques, conformément à sa stratégie et à ses processus de gestion des risques b. Présenter les émissions de gaz à effet de serre (GES) des champs d'application 1, 2 et, s'il y a lieu, 3, et les risques connexes c. Décrire les objectifs utilisés par l'organisation pour gérer les risques et les occasions liés aux changements climatiques, ainsi que son rendement par rapport aux objectifs	Indicateurs et objectifs : notre processus d'évaluation, de gestion et de surveillance des risques et des occasions liés aux changements climatiques Les données climatiques relatives aux émissions de GES des portées 1, 2 et 3 sont présentées pour l'ensemble d'Aviva plc. Les données pour 2021 (en anglais) se trouvent ici . Pour les risques connexes, voir la partie intitulée <i>Indicateurs et objectifs : intensité carbonique moyenne pondérée</i> . Les données climatiques relatives aux émissions de GES des portées 1, 2 et 3 sont présentées pour l'ensemble d'Aviva plc. Les données pour 2021 (en anglais) se trouvent ici .

Déclaration de responsabilité publique



Déclaration de responsabilité publique

Sont tenues en considération dans la Déclaration de responsabilité publique les contributions des compagnies d'assurance en propriété exclusive d'Aviva Canada que sont :

- Aviva, Compagnie d'Assurance du Canada
- Compagnie d'Assurance Elite
- Pilot Insurance Company
- Compagnie d'Assurance Scottish & York Limitée
- S&Y Compagnie d'Assurance
- Compagnie d'Assurance Traders Générale
- Aviva, Compagnie d'Assurance Générale



Nos employés

Aviva Canada compte plus de 4000 employés déterminés à proposer des produits d'assurance d'une qualité exceptionnelle et à fournir un service hors pair à notre clientèle et à nos courtiers-partenaires. En misant sur une culture de soutien et sur la diversité et l'inclusion, nous sommes résolus à créer un environnement axé sur l'engagement et le rendement élevé, qui attirera les meilleurs talents et au sein duquel nos employés s'épanouiront et chemineront dans leur carrière.

Nombre d'employés au Canada

Province	Temps plein	Temps partiel	Total
ALB.	282	1	283
C.-B.	119	–	119
MAN.	38	1	39
N.-B.	25	–	25
T.-N.-L.	9	–	9
N.-É.	140	–	140
ONT.	3 230	16	3 246
Î.-P.-É.	1	–	1
QC	384	9	393
SASK.	1	–	1
YT	1	–	1
Total	4 230	27	4 257

Notre apport à l'économie

En 2021, Aviva Canada a payé des impôts fédéraux et provinciaux à hauteur des montants suivants :

(Milliers de dollars CA)	Impôt sur le revenu	Taxes sur les primes et sur les services d'incendie	Total
Total – Ordre fédéral	57 849	–	57 849
Terre-Neuve	1 478	8 213	9 691
Île-du-Prince-Édouard	538	1 805	2 343
Nouvelle-Écosse	1 590	7 672	9 262
Nouveau-Brunswick	1 223	4 466	5 689
Québec	4 065	19 341	23 406
Ontario	25 666	106 736	132 402
Manitoba	643	3 526	4 169
Saskatchewan	393	2 915	3 308
Alberta	4 285	32 116	36 401
Colombie-Britannique	3 476	21 057	24 533
Yukon	108	388	496
Territoires-du-Nord-Ouest	134	660	794
Nunavut	71	295	366
Total – Ordre provincial	43 670	209 190	252 860
Total	101 519	209 190	310 709

Dons de bienfaisance et commandites :

Total des dons de bienfaisance et des commandites (Milliers de dollars CA)	
Dons de bienfaisance	1 450
Commandites	231
Total	1 681

Aviva Canada a consacré les sommes suivantes à l'achat d'obligations en 2021 :

Version 1 : Aviva Canada Inc. – Exclusion faite des obligations pour régimes de retraite

(Milliers de dollars CA)	Alberta	Colombie-Britannique	Manitoba	Nouveau-Brunswick	Terre-Neuve	Nouvelle-Écosse	Ontario	Québec	Saskatchewan	Total
Obligations fédérales										3 789 344
Obligations provinciales	97 877	357 872	77 227	–	–	20 222	636 673	515 030	41 271	1 746 172
Obligations municipales	–	139 486	–	–	–	–	28 344	21 075	–	188 905
Total	97 877	497 358	77 227	–	–	20 222	665 017	536 105	41 271	5 724 421

Aviva Canada a également investi 1 849,9 millions de dollars dans des obligations de sociétés canadiennes.

En 2021, Aviva Canada a accordé son soutien à de petites entreprises en concluant des ententes de financement par emprunt dont les montants sont indiqués dans le tableau qui suit :

Renseignements conformes aux exigences de l'alinéa 3(1)e) du Règlement sur la déclaration annuelle

(Milliers de dollars CA)	Alberta	Colombie-Britannique	Manitoba	Nouveau-Brunswick	Terre-Neuve	Nouvelle-Écosse	Ontario	Québec	Saskatchewan	Total
0-24	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
25-99	85	–	–	–	–	50	135	–	–	270
100-249	203	–	–	–	–	1 329	1 116	–	–	2 648
250-499	357	–	–	–	–	310	3 038	–	–	3 705
500-999	2 101	–	–	–	–	–	4 829	–	–	6 930
1 000-4 999	6 328	–	–	1 438	–	3 257	28 479	1 284	–	40 786
5 000 et plus	14 702	5 000	–	–	–	–	35 621	69 348	–	124 671
Total	23 776			1 438		4 946	73 218	70 632		179 010



Rapport d'assurance raisonnable du professionnel en exercice concernant les principaux indicateurs de rendement clés présentés dans le Rapport sur la durabilité 2021 Aviva Canada

Au conseil d'administration et à la direction d'Aviva Canada Inc.

Nous avons effectué une mission d'assurance raisonnable à l'égard de certains indicateurs de rendement clés décrits ci-dessous (« l'information sur l'objet considéré ») figurant dans le Rapport sur la durabilité 2021 Aviva Canada (le « rapport sur la durabilité ») pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Information sur l'objet considéré

Notre mission d'assurance raisonnable a visé l'information sur l'objet considéré suivante :

Principaux indicateurs de rendement clés	2021	Page du rapport
Intensité carbonique moyenne pondérée - crédit et actions	46,3 t éq. CO ₂ /M\$	34
Investissement en actifs verts	107,3 M\$ CAD	35
Pertes réelles c. pertes prévues attribuables aux phénomènes climatiques	-16 %	36

Responsabilité de la direction

La direction est responsable de la préparation de l'information sur l'objet considéré conformément aux critères applicables suivants :

- Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques. Mise en œuvre des recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques. Indications supplémentaires pour les propriétaires d'actifs du secteur financier;
- Partnership for Carbon Accounting Financials;
- Critères de communication³⁰ élaborés en interne par la direction publiés le 2 mars 2021 et complétés dans le rapport sur la durabilité.

La direction est également responsable du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'une information sur l'objet considéré exempte d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

³⁰ Aviva Canada Inc. est responsable de la maintenance et de l'intégrité du site Web d'Aviva Canada Inc.; les travaux effectués par PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l. ne comportent pas l'examen de ces questions et, par conséquent, PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l. n'accepte aucune responsabilité à l'égard des changements qui pourraient être survenus dans les renseignements ou les critères déclarés depuis qu'ils ont été affichés sur le site Web.

Notre responsabilité

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sous forme d'assurance raisonnable sur l'information sur l'objet considéré, sur la base des éléments probants que nous avons obtenus. Nous avons effectué notre mission d'assurance raisonnable conformément à la Norme canadienne de missions de certification (NCCM) 3000 *Missions d'attestation autres que les audits ou examens d'informations financières historiques*. Cette norme requiert que nous planifions et réalisons la mission de façon à obtenir une assurance raisonnable que l'information sur l'objet considéré ne comporte pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'une mission réalisée conformément à cette norme permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions des utilisateurs de notre rapport. La nature, le calendrier et l'étendue des procédures choisies relèvent de notre jugement professionnel, et notamment de notre évaluation des risques d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et impliquent l'obtention des éléments probants sur la préparation de l'information sur l'objet considéré conformément aux critères applicables.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Notre indépendance et notre contrôle qualité

Nous nous sommes conformés aux règles ou au code de déontologie pertinents applicables à l'exercice de l'expertise comptable et se rapportant aux missions de certification, qui sont publiés par les différents organismes professionnels comptables, lesquels reposent sur les principes fondamentaux d'intégrité, d'objectivité, de compétence professionnelle et de diligence, de confidentialité et de conduite professionnelle.

Le cabinet applique la Norme canadienne de contrôle qualité 1 *Contrôle qualité des cabinets réalisant des missions d'audit ou d'examen d'états financiers et d'autres missions de certification*, et, en conséquence, maintient un système de contrôle qualité exhaustif qui comprend des politiques et des procédures documentées en ce qui concerne la conformité aux règles de déontologie, aux normes professionnelles et aux exigences légales et réglementaires applicables.

Limites inhérentes importantes

Les données sur les émissions utilisées pour calculer l'intensité carbonique moyenne pondérée des titres d'emprunt et des actions sont assujetties à des limites inhérentes compte tenu de la nature et des méthodes utilisées pour établir lesdites données. Le recours à des techniques de mesure différentes mais acceptables peut entraîner des mesures sensiblement différentes. La précision des différentes techniques de mesure peut également varier.

Opinion

À notre avis, l'information sur l'objet considéré d'Aviva Canada Inc. (« Aviva Canada ») pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 a été préparé, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux critères applicables.

Objet de la déclaration et restriction à la diffusion et à l'utilisation de notre rapport

L'information sur l'objet considéré a été préparée conformément aux critères applicables établis pour aider la direction d'Aviva Canada à présenter l'information à son conseil d'administration. En conséquence, il est possible que l'information sur l'objet considéré ne puisse se prêter à un usage autre. Notre rapport est destiné uniquement à Aviva Canada. Nous n'assumons ni n'acceptons aucune responsabilité ni obligation envers un tiers relativement à ce rapport.

PricewaterhouseCoopers S.R.L./S.E.N.C.R.L.

Comptables professionnels agréés

Vancouver (Colombie-Britannique)

June 3, 2022

Bâtir un plus bel avenir

Rapport sur la durabilité 2021 Aviva Canada

